



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020

AHUILLÉ / ARGENTRÉ / BEAULIEU-SUR-LOUDON / BONCHAMP-LÈS-LAVAL / BOURGON / CHÂLONS-DU-MAINE / CHANGÉ / ENTRAMMES / FORCÉ / LA BRÛLATTE / LA CHAPELLE-ANTHENAISE / LA GRAVELLE / LAUNAY-VILLIERS / LAVAL / LE BOURGNEUF-LA-FORÊT / LE GENEST-SAINT-ISLE / L'HUISSERIE LOIRON-RUILLÉ / LOUVERNÉ / LOUVIGNÉ / MONTFLOURS / MONTIGNÉ-LE-BRILLANT / MONTJEAN NUILLÉ-SUR-VICOIN / OLIVET / PARNÉ-SUR-ROC / PORT-BRILLET / SAINT-BERTHEVIN / SAINT-CYR-LE-GRAVELAIS / SAINT-GERMAIN-LE-FOUILLOUX / SAINT-JEAN-SUR-MAYENNE / SAINT-OUËN-DES-TOITS / SAINT-PIERRE-LA-COUR / SOULGÉ-SUR-OUETTE

Rapport d'activité 2020 Laval Agglomération

Directeur de publication : Fabrice Martinez, Directeur général des services - **Responsable du service communication externe** : Julie Jacques - **Rédaction** : Portobello Communication, Élise François-Dainville - **Photographies** : Chloé Brehin, Kévin Rouschause - Ville de Laval - **Maquette et mise en page** : Portobello Communication - **Impression** : Imprim'Services - Imprimé sur du papier 100 % recyclé.

Laval Agglomération - 1, place du Général Ferrié - 53008 LAVAL Cedex - Tél. : 02 43 49 46 47 - www.agglo-laval.fr - Courriel : laval-agglo@agglo-laval.fr - **Édition** : Juillet 2021.



ÉDITO

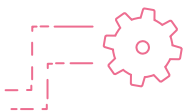


L'avenir sous le signe de la solidarité

Ce rapport d'activité retrace une année de transition entre deux mandatures, perturbée par une crise sanitaire, économique et sociale sans précédent. Le nouveau mandat qui a débuté en juillet 2020 a été marqué par le rebond épidémique qui a frappé notre territoire en plein cœur de l'été. Il nous a fallu agir vite et fort et en proximité pour contenir l'impact humain et social de cette crise. Il nous fallait dans le même temps préparer l'après en accompagnant les acteurs économiques. C'est le sens de l'opération Ticket commerçant® que nous avons lancée en décembre : une solution de relance locale inédite et 100 % numérique qui a rencontré un franc succès auprès des commerçants et des clients de l'agglomération.

Nous avons une responsabilité partagée : celle de construire un service public de qualité qui réponde aux enjeux de transition et préserve le vivre ensemble. La diversité de nos communes, de nos sensibilités, de nos projets, sont un atout pour notre agglomération. J'ai pu le constater lors de mes déplacements dans la totalité des 34 communes de notre agglomération à la rencontre des maires et conseillers municipaux. Ce rapport témoigne d'élus et d'agents impliqués aux services des habitants de notre territoire.

Rassembler pour avancer, c'est notre méthode et notre détermination commune pour Laval Agglomération.



Florian Bercault

Président de Laval Agglomération et Maire de Laval



SOMMAIRE



1

Un territoire attractif et entrepreneurial



Économie **P 10**

Emploi **P 12**

Innovation **P 14**

Enseignement supérieur **P 16**

2

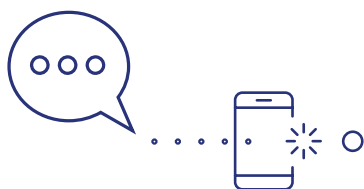
Une agglomération solidaire et accueillante

Politique et cohésion sociale **P 20**

Santé et solidarité **P 22**

Habitat **P 24**

Aménagement et urbanisme **P 26**



3

Agir face aux défis climatiques

Transports et mobilités **P 30**

Plan climat **P 32**

Gestion des déchets **P 34**

Eau et assainissement **P 36**



4

Un cadre de vie et une offre de service de qualité

Culture **P 40**

Patrimoine **P 43**

Sport **P 44**

Tourisme **P 46**



5

Une agglomération performante et démocratique

Démocratisation **P 50**

Mutualisation **P 52**

Solidarité intercommunale **P 54**

Finances **P 56**



2020 EN IMAGES...

3 FÉVRIER

#Une première pierre au pôle culturel



Les élus et acteurs culturels de la Mayenne étaient réunis pour poser la première pierre d'un projet phare de l'Agglo : le pôle lavallois du conservatoire à rayonnement départemental. Rue du Britais, les anciens locaux du Crédit Foncier, totalement rénovés, abriteront bientôt un ensemble dédié à la musique, à la danse, au théâtre et aux arts plastiques. Dans un cadre lumineux et ouvert à tous, le futur site sera doté de nombreux atouts. La pépite : le grand auditorium pourra accueillir toutes les disciplines et de nombreux spectateurs.

Lire page 40.

22-24 AVRIL

#Quand Laval Virtual devient... virtuel



En mars 2020, Laval Virtual annonçait le report de son salon 2020 en raison de l'épidémie de Covid-19. Immédiatement, les organisateurs ont pris un nouveau virage. En seulement quatre semaines, ils ont su proposer une expérience 100 % virtuelle aux visiteurs internationaux : le Laval Virtual World. Et quel succès ! En trois jours, 11 200 inscrits et près de 6 000 avatars ont parcouru ce nouveau monde dédié aux technologies de la réalité virtuelle et augmentée. Un exemple de réussite pour cette première expérience innovante où virtuel et réel ne font plus qu'un.

Lire page 14.

6 JUILLET

#Un nouveau conseil communautaire

Les nouveaux conseillers communautaires ont été installés et Florian Bercault, maire de Laval a été élu Président de Laval Agglomération. L'installation retransmise en direct sur YouTube a été visionnée plus d'un millier de fois.



MARS

#Sur le front avec les agents du service public



La période de confinement a rendu visible la nécessité de la continuité de nombreux services publics et la mobilisation de l'ensemble des agents mais aussi de métiers peu valorisés, et pourtant essentiels. Comme celui des agents de la collecte des déchets de Laval Agglo, qui ont poursuivi leur mission pour le bien de tous avec de nombreux messages d'encouragement.

Lire page 35.



6 JUILLET AU 30 AOÛT

#Prendre une « pose » nature

La vie sauvage ne s'est pas arrêtée pendant le confinement, elle a d'ailleurs été plus présente, notamment à nos oreilles. Pour l'illustrer, l'exposition d'été du Centre Initiation Nature (CIN), « Pose nature », proposait de voir de plus près ces animaux et ces plantes dont la beauté a été capturée pendant cette période. En intérieur, les visiteurs découvraient les clichés d'Éric Médard, photographe professionnel mayennais et à l'extérieur, un parcours jalonné de photographies réalisées par les habitants.

Lire page 33.

11 AU 16 OCTOBRE

#Une édition adaptée de la Semaine Laval Emploi



La 5^{ème} édition de la Semaine Laval Emploi a débuté avec une soirée sur le thème de l'adaptation des entreprises face à la crise. En raison du contexte, cinq conférences ont été retransmises en direct sur YouTube, et plus de 42 autres manifestations se sont déroulées en comité restreint. Les traditionnels Rendez-vous de l'emploi du jeudi 15 octobre, ont, de leur côté, accueilli près de 1 600 visiteurs dans le strict respect des consignes sanitaires.

Lire page 12.

NOVEMBRE

#Deux centres de préparation pour les JO 2024

En novembre 2019, Laval Agglo s'est vu décerner la labellisation « Terre de Jeux 2024 » dédiée aux territoires qui participeront aux temps forts des Jeux olympiques 2024. Un an plus tard, deux équipements de l'agglomération intègrent la liste officielle des Centres de préparation aux Jeux : la piscine Saint-Nicolas et le stade d'athlétisme. Les délégations internationales auront donc la possibilité de venir s'entraîner pour les épreuves olympiques au sein de ces deux installations parmi 620 sites en France.

Lire page 45.



DÉCEMBRE

#Lancement de l'opération Ticket Commerçant®



Initié par Laval Agglo et la Banque des territoires en décembre, le Ticket Commerçant® a rencontré un véritable succès. Réponse en soutien à l'économie locale, l'outil 100 % numérique a été immédiatement adopté par de nombreux commerçants et leurs clients. Dans toute l'agglo, l'affichette bleue indiquant l'opération a fleuri sur les vitrines. Les tickets financés par Laval Agglo offraient chaque mois, pendant trois mois, aux consommateurs, un total de 25 € de bons d'achats à utiliser dans les petits commerces locaux. Ce dispositif aura aussi permis à l'agglomération lavalloise d'être territoire pilote puisque Ticket Commerçant® est la toute première opération de bons d'achat entièrement numérique en France.

Lire page 11.



Économie P 10

Emploi P 12

Innovation P 14

Enseignement supérieur P 16



Un territoire attractif et entreprenant

Booster l'économie locale



EN CHIFFRES

300 000 €

alloués par Laval Agglo pour les 3 mois de l'opération « Ticket commerçant® ».

4 000 chéquiers,

de 25 € téléchargés en 6 jours, soit 20 000 tickets de 5 €.

247 975 €

de chiffre d'affaires

ont été générés dans 265 commerces de l'Agglo.

2,4 M d'€ dont 903 496 €

du Conseil départemental de la Mayenne ont été dédiés dans le cadre du fonds d'urgence et **1 335 entreprises** ont été bénéficiaires.

76 entreprises

ont profité de l'effacement de 3 mois de loyer, ce qui représente

122 000 €

d'exonération de loyer.

À CRISE EXCEPTIONNELLE, MESURES EXCEPTIONNELLES

Laval Agglomération n'a pas attendu que la crise s'installe durablement. Elle a préféré agir immédiatement pour soutenir les entreprises locales, et ce, au travers de 5 mesures.



Click & Support : un fonds d'urgence aux TPE

En mai, la mise en place d'un fonds d'urgence inédit a permis d'attribuer rapidement aux entreprises de moins de 10 salariés une subvention allant de 1 000 € à 2 000 €. Pour en bénéficier, l'entreprise devait démontrer une baisse d'au moins 30 % de son chiffre d'affaires.

En novembre, ce fonds a été réorienté pour soutenir les activités de commerces fermés administrativement et le secteur de l'hôtellerie. Pour ce dispositif, Laval Agglomération a attribué une enveloppe de 2,4 M€. 1 988 500 € ont été versés à 1 335 entreprises.

Click & Collab : le prêt de main-d'œuvre entre entreprises

Alors que les entreprises ont rapidement souffert d'un manque de visibilité, Laval Agglo a lancé au printemps 2020 une plateforme digitale collaborative, Click & Collab, pour faciliter le prêt de main-d'œuvre et/ou de ressources. En assurant un cadre juridique sécurisé, ce dispositif a apporté une réponse adaptée lors d'une variation importante d'activité. Il est venu renforcer le dispositif national de chômage partiel et a permis aux entreprises de conserver leurs salariés avant la reprise normale de leur activité.





Effacement des loyers

Après analyse de la demande et de ses conséquences financières, les entreprises de moins de 50 salariés du secteur marchand (hors santé), locataires de bâtiments économiques appartenant à la collectivité, ont pu bénéficier de 3 mois d'annulation de loyer (avril-juin 2020).

76 entreprises ont bénéficié d'un effacement et 122 000 € d'exonération de loyer ont été concédés.



Un régime d'aide à l'immobilier plus ouvert

Pour favoriser la poursuite de la réalisation des projets en cours et soutenir l'émergence de nouveaux projets, Laval Agglomération a réévalué les modalités de son dispositif d'aide à l'immobilier économique en l'élargissant notamment aux « petits » projets. Le déblocage des 4 fonds a été accéléré, passant de 30 % en début de chantier à 80 % ; le taux d'intervention a été augmenté et le seuil d'éligibilité abaissé. De plus, le secteur du commerce, jusqu'à 10 salariés, est devenu éligible (hors ZACO).

C'EST DURABLE

Et après ? La Conférence de relance pour préparer l'avenir

Afin d'évaluer l'impact de la crise sanitaire sur les entreprises locales, Laval Agglomération a organisé en novembre 2020 une « Conférence de relance ». Quatre ateliers de concertation menés par Florian Bercault ont eu lieu avec différents acteurs économiques du territoire. Ces échanges riches ont permis d'identifier, par secteur d'activité, les besoins et les attentes dans la perspective de l'élaboration d'un programme local de relance. Celui-ci, susceptible de compléter le dispositif de l'État, devra être adapté à notre territoire et à ses spécificités. Ce travail en commun et le plan d'action pour engager la relance seront présentés en 2021.



Du « gagnant-gagnant » avec le Ticket Commerçant®

L'opération « Ticket Commerçant® », lancée en décembre 2020 avec le soutien de la Banque des Territoires, a été plébiscitée. Objectif : soutenir à la fois les commerçants du territoire et le pouvoir d'achat des habitants en les incitant à consommer localement. Chaque personne pouvait ainsi télécharger 5 bons d'achat de 5 € à utiliser par tranche de 25 €. Près de 10 000 clients (soit 12 % de la population de Laval Agglo) ont téléchargé ces tickets numériques à écouler dans plus de 300 commerces du territoire. Pour le seul mois de décembre, les commerçants ont réalisé un chiffre d'affaires de près de 25 000 €. Pour cette opération, Laval Agglo a alloué une enveloppe de 300 000 € sur 3 mois.



Favoriser l'emploi sur le territoire



PARI TENU POUR LA 5^e ÉDITION DE LA SEMAINE LAVAL EMPLOI



La semaine de l'emploi a eu lieu du 12 au 16 octobre 2020. Malgré quelques rencontres annulées, contexte sanitaire oblige, les partenaires et les participants se sont largement mobilisés pour faire de ce rendez-vous une réussite. Le salon s'est organisé autour de quatre thématiques principales : chercher un emploi, changer de métier, créer son entreprise, choisir un métier.

La question du contexte n'a pas été écartée et le thème de la soirée de lancement lui a été consacré : « Comment la crise sanitaire amène les entreprises à recruter et à travailler autrement ? ». Parmi les différentes opérations, quatre se sont déroulées à distance et ont été diffusées en direct sur la chaîne YouTube de Laval

Agglomération. Pour cette édition, 117 entreprises sont venues de tout le département. De nouveaux thèmes ont pu également être abordés comme la création d'entreprises et les emplois agricoles. Les entretiens individuels ont été nombreux. Cette formule est appréciée par les visiteurs du salon car elle permet d'apporter des réponses personnalisées. Enfin, des outils de communication, nouveaux et pertinents, ont été exploités : publicité Facebook, programme détaillé téléchargeable avec des liens d'inscriptions.





EN CHIFFRES

La Semaine
Laval Emploi a réuni
4 279 participants,
(2 432 physiques
et 1 847 à distance)
sur **43 opérations**.

Plus de **3 500 entretiens**
ont été réalisés donnant lieu
à **97 recrutements**
(sur le retour
de 70 % d'entreprises).

117 entreprises
ont participé, venues
de tout le département.

243 partenaires
(entreprises, organismes
de formation, acteurs
de l'emploi).

UN NOUVEAU LOCAL POUR L'ESPACE EMPLOI DE SAINT-BERTHEVIN

L'Espace Emploi a emménagé en juin 2020 place Jean-Baptiste Colbert à Saint-Berthevin.

Dispositif mis en place par Laval Agglomération sur les communes de Laval, Bonchamp et Saint-Berthevin, les différentes antennes de l'Espace Emploi du territoire sont animées par des professionnels. Elles offrent un accompagnement dans toute recherche d'emploi (appui à la réalisation du CV et lettre de motivation, conseils sur l'entretien d'embauche) et permettent d'obtenir des informations sur le marché de l'emploi, les entreprises locales ou les formations à venir. À Saint-Berthevin, comme dans les autres antennes, il est possible d'utiliser un ordinateur sur place et d'être guidé dans l'utilisation des outils numériques de recherche d'emploi pour consulter les offres, actualiser son CV et envoyer une candidature, se préinscrire/ réinscrire à Pôle Emploi, déclarer une situation, obtenir des attestations ou imprimer des documents.



C'EST DURABLE

Des « web cafés d'accueil » pour les nouveaux arrivants

Chaque mois, Laval Économie, l'agence de développement économique de Laval Agglomération, organise un café d'accueil pour les nouveaux arrivants. Pendant le confinement, la formule a évolué et ils sont devenus des « web cafés ». L'objectif reste toutefois inchangé : ces temps permettent d'échanger sur le marché du travail local et d'accélérer le retour à l'emploi.



La création au service de l'innovation

Laval Virtual World



LAVAL VIRTUAL WORLD : UNE PREMIÈRE MONDIALE !



Alors que tout rassemblement était encore interdit en avril 2020, l'équipe Laval Virtual a su se réinventer. Pour permettre la tenue du salon annuel, et en quelques semaines seulement, l'équipe est parvenue à monter un salon virtuel : le Laval Virtual World. La formule 100 % en ligne, tout à fait inédite, a permis aux visiteurs d'assister à des conférences et des animations depuis leur propre ordinateur ou via un casque de réalité virtuelle. Le succès de ce format a été immédiat. Deux jours après l'ouverture, le nombre de participants a avoisiné les 10 000 connectés depuis le monde entier (le nombre de pays représentés est passé de 54 en 2019, à 110 en 2020). Les échanges se sont faits dans toutes les langues et à toute heure. Facilités par la

possibilité de discuter par messagerie textuelle instantanée ou bien par conversation vocale à l'aide du micro via son avatar, les dialogues ont été plus ouverts et décomplexés. Le Laval Virtual World offre aujourd'hui la possibilité d'accéder à un environnement numérique dédié où il est possible de tout faire ou presque : préparer une réunion, présenter des produits à des prospects, donner des cours, organiser des conférences, présenter ses solutions, organiser des salons. Forte de ce premier succès, la prochaine édition de Laval Virtual en 2021 sera hybride, à la fois physique et virtuelle. 18 000 visiteurs sont attendus.





LAVAL MAYENNE TECHNOPOLE : FAVORISER L'INNOVATION CHEZ LES PME

La Région des Pays de la Loire et Laval Mayenne Technopole (LMT) ont décidé de rapprocher deux dispositifs d'innovation écoles/entreprises en créant des passerelles entre le French Fab Challenge (plateforme régionale des challenges étudiants proposés par les écoles supérieures des Pays de la Loire aux entreprises industrielles) et le Challenge Compétences proposé par Laval Mayenne Technopole. L'idée est de favoriser l'émergence de projets et le développement de solutions innovantes et compétitives dans les entreprises grâce à la collaboration industrie/académie. En plus de stimuler la compétitivité et l'attractivité des PME industrielles, cela permet de développer la formation et l'employabilité des étudiants, qui représente également un axe fort de la politique régionale. Ce rapprochement est un signe positif pour la reprise de l'activité économique et industrielle.

ZOOM SUR

Laval Agglo, première agglomération de l'Ouest 100 % Très Haut Débit

Après 9 ans de travaux, l'année 2020 a vu la finalisation du raccordement de l'agglomération au Très Haut Débit (THD). Désormais, toute l'information circule à travers la fibre optique, un fil de verre ou de plastique, qui propulse les données numériques à la vitesse de la lumière avec des débits quasi illimités. Avec une vitesse de connexion 10 fois supérieure à celle de l'ADSL classique, le THD permet le partage en temps réel de fichiers sans limite de taille, le travail collaboratif en ligne, la sauvegarde ou le stockage d'importantes données. L'installation de ce réseau par Laval THD (filiale d'Orange à qui Laval Agglomération a délégué la gestion du projet) a nécessité le déploiement de 200 km de fibre optique pour les entreprises et plusieurs centaines de kilomètres en plus pour les particuliers.

C'EST DURABLE

Une carte interactive des producteurs et des commerçants

En novembre 2020, les services SIG (Système d'Information Géographique) et communication de Laval Agglomération et de la Ville de Laval ont mis en ligne une carte interactive qui recense les 400 établissements ouverts ou qui proposent des alternatives d'achat (drive, livraisons) tout près de chez soi. Les professionnels sont classés par catégories. Il est possible d'obtenir des renseignements en un clic sur le commerce, le restaurant ou le producteur recherché. Cette carte des commerçants et producteurs de l'agglomération est une façon d'apporter un soutien au commerce de proximité.



Enseignement supérieur, un atout pour le territoire

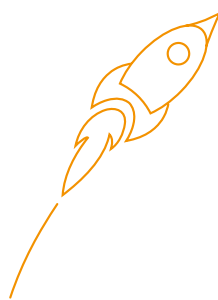


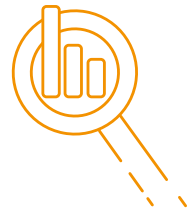
2020-2026 : QUELLES AMBITIONS POUR L'ESRI ?



En 2020, la nouvelle équipe a engagé une réflexion au sujet de la révision du schéma local pour l'Enseignement Supérieur, la Recherche et l'Innovation (ESRI). L'enjeu est majeur sur les plans démographique, économique, social, et en matière d'attractivité pour le territoire. Il figure au cœur des défis pour l'agglomération et les actions à mettre en place pour 2020-2026 sont déclinées en plusieurs axes : améliorer les conditions de vie des étudiants lavallois, accueillir des filières d'excellence, notamment des classes préparatoires aux grandes écoles, permettre à tous de trouver une solution de formation (école de la deuxième chance), mettre en place des formations de niveau master en collaboration

étroite avec les enseignements publics et privés, promouvoir les formations en apprentissage. La première étape des élus vise à dresser un état des lieux et à consulter les communes pour connaître leurs ambitions, avant de définir les nouvelles priorités à engager pour la nouvelle mandature.





EN CHIFFRES

Les instituts de formation supérieure accueillent **4 500 étudiants** par an, répartis entre **20 établissements.**

Au sein de la population de l'agglomération, on compte **11,5 % de Bac +2, 8,5 % de Bac +3 et 4 et 7,5 % de Bac +5 et plus.**

Laval Agglo finance le dispositif Pluri PASS à hauteur de **25 000 € par an.**

CONTRAT DE PROJET ÉTAT-RÉGION (CPER) : LE VOLET NUMÉRIQUE CONCRÉTISÉ

Dans le cadre du Contrat de Projet État-Région (CPER) 2015-2020, Laval Agglomération s'est engagée à doter le territoire d'une infrastructure de communication collaborative afin de fournir un niveau de qualité de service homogène sur l'ensemble du territoire. L'idée est de faciliter l'accès et la réussite du plus grand nombre dans l'enseignement supérieur en mettant à disposition des étudiants des équipements numériques performants. Ainsi, en 2020, un télé-amphi, une salle télé-TD et un télé-spot ont été installés à la faculté de droit et à la bibliothèque universitaire pour un montant total global de 259 376 €.

ZOOM SUR

Pluri PASS : les études de santé continuent de séduire

Parcours de formation de l'Université d'Angers qui permet d'accéder aux études de santé (médecine, pharmacie, maïeutique, odontologie, kinésithérapie et ergothérapie), Pluri PASS a été déployé à Laval en septembre 2019 en collaboration avec l'Université du Mans. Laval Agglomération cofinance avec le Conseil départemental le fonctionnement de cette formation à hauteur de 25 000 €. Le dispositif, expérimental, a pour vocation de rendre le territoire plus attractif en donnant envie aux étudiants dans la santé d'exercer en Mayenne. Certaines formations peuvent être poursuivies dans l'agglomération. Ainsi, l'étudiant admis en filière Kinésithérapie continue sa formation à l'Institut de Formation en Masso-Kinésithérapie du Centre Hospitalier de Laval. La promotion 2020 a accueilli 43 étudiants qui ont tous suivi les cours via vidéotransmission. L'objectif est d'accueillir à terme 80 étudiants.

C'EST DURABLE

Recrutement d'un chef de clinique à l'hôpital de Laval

Dans le cadre du projet « Territoires Universitaires de Santé », un Chef de clinique-Assistant (personnel médical non titulaire en 3^e année d'internat) a été recruté au Centre Hospitalier de Laval. Celui-ci mène une triple mission de soins, d'enseignement et de recherche. Ce recrutement a été mené en partenariat avec le Conseil départemental et l'Université d'Angers. L'un des objectifs vise notamment à favoriser l'installation de jeunes médecins sur le territoire.





Politique et cohésion sociale **P 20**

Santé et solidarité **P 22**

Habitat **P 24**

Aménagement et urbanisme **P 26**





Une agglomération solidaire et accueillante



Agir en faveur de la cohésion sociale



PRU : VERS LA FIN DU DÉSENCLAVEMENT DE SAINT-NICOLAS



En 2020, les opérations ont été lancées sur les espaces publics du quartier Kellermann avec des interventions importantes sur la partie réseaux (eaux pluviales et eaux usées).

Ces travaux ont permis de séparer les réseaux publics des réseaux privés de Mayenne Habitat (le bailleur pouvant entamer les travaux de résidentialisation de son parc) et de procéder au remplacement des réseaux usagers. Par ailleurs, en mai 2020, un avenant à la convention pluriannuelle du Projet de Rénovation Urbaine (PRU) de Laval-Saint-Nicolas a été signé. Il porte sur un engagement de l'ANRU (l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine) de

4 075 000 € supplémentaires pour le PRU du Grand Saint-Nicolas. Ce fonds devrait permettre à Mayenne Habitat d'avoir une plus grande visibilité sur son programme de travaux. Il porte à 61 736 000 € le montant des investissements inscrits dans cette convention ANRU pour le Grand Saint-Nicolas (Kellermann, Mortier-Murat, Pavement-Charité). À noter par ailleurs qu'une réflexion a été lancée autour de l'agriculture urbaine sur la plaine d'aventure dans le cadre d'un appel à projet de l'ANRU intitulé « quartiers fertiles ». La candidature sera déposée en 2021.





EN CHIFFRES

679 jeunes

ont participé à des chantiers dans le cadre du dispositif « Argent de poche » pour un coût total de rétribution de **47 535 €**.

298 Mayennais dont 98 enfants

sont partis en colonies apprenantes, et **60** en « école ouverte buissonnière ».

La juriste a assuré

311 entretiens téléphoniques

pour répondre aux difficultés intra-familiales pendant le confinement.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Les 3 ambitions de la convention ANRU (Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine) sont :

- > Une plus grande mixité sociale sur le territoire de Saint-Nicolas et de Laval Agglo ;
- > Le désenclavement du quartier Saint-Nicolas ;
- > L'attractivité du quartier Saint-Nicolas.

ZOOM SUR

Vacances apprenantes

Suite à la période de confinement qui a durement touché les familles, des dispositifs spécifiques ont été mis en œuvre pour l'été 2020. Un travail en partenariat étroit avec l'Éducation nationale et l'ensemble de la communauté éducative (Contrat de ville de l'agglomération, Programme de réussite éducative, Ville de Laval, DDCSPP, PEP 53, Prévention spécialisée, Conseil départemental, CAF,...) a permis la mise en place rapide d'un dispositif appelé « Vacances apprenantes ». 298 jeunes mayennais, dont 98 enfants des quartiers prioritaires, sont partis en colonies apprenantes et 60 en « école ouverte buissonnière » avec les PEP 53. Un dispositif d'école ouverte sur Laval, en partenariat avec les accueils de loisirs, a accueilli plus de 100 autres enfants.

SUR LE VIF

Apporter une réponse aux violences intra-familiales

En matière d'accès aux droits, la juriste a assuré des permanences téléphoniques (311 entretiens), tant au titre du Contrat de Ville que du Conseil Départemental d'Accès aux Droits (CDAD) pour répondre aux problèmes rencontrés par le public notamment sur la question des violences intra-familiales qui se sont accentuées pendant la période de confinement.

Santé et solidarité : maintenir le soin, préserver le lien



EN CHIFFRES

En 2020,
82 familles
ont été accueillies,
totalisant 200 personnes
**(101 adultes
et 99 enfants).**

**40 personnes
en moyenne**
s'approvisionnent
chaque vendredi.

**2 510 kg de produits
alimentaires**
ont été récoltés.

18 561 kg
de denrées
ont été distribués
en un an aux bénéficiaires
pour un montant
total estimé à
49 703 €.

ZOOM SUR

Noël à l'épicerie sociale de Loiron

Alors que l'après-midi conviviale de Noël ne pouvait pas se tenir cette année en raison du contexte sanitaire, les bénévoles de l'épicerie sociale ont tenu à maintenir la traditionnelle distribution de jouets. En partenariat avec Emmaüs, ils ont récolté des jouets, livres et jeux de société qui ont été distribués gratuitement à 27 enfants bénéficiaires de la structure.



CLSM : UNE VEILLE PENDANT LES CONFINEMENTS



Dans le cadre du Conseil Local de Santé Mentale (CLSM), une veille s'est organisée pendant les confinements pour maintenir les soins des personnes suivies et leur accès aux droits.

L'infirmière en charge du CLSM a rejoint l'équipe mobile sanitaire constituée à cet effet (ARS – les deux CHRS, hôpital,...). Des interventions téléphoniques privilégiées ont permis d'activer le maillage de professionnels et de bénévoles pour une prise en charge de situations tout en limitant l'accompagnement physique. Ainsi, l'association Aid'A Dom, dans le cadre de la convention Contrat de Ville/ARS, a procédé à la livraison de colis fournis par les associations caritatives et a assuré des visites pour maintenir la continuité des services essentiels. Au regard des besoins identifiés en matière de santé mentale, des conventions ont été envisagées entre l'agglomération lavalloise et les bailleurs sociaux pour permettre le recrutement en 2021 d'un agent supplémentaire au sein du CLSM. Le Conseil départemental apporte également un soutien financier depuis cette année 2020 pour la prise en charge de publics relevant de sa compétence. En 2020, l'infirmière coordinatrice du CLSM a suivi 112 personnes qui ont fait l'objet d'un accompagnement spécifique et rapproché.

ÇA BOUGE AU RAM DE LOIRON !



La professionnalisation des assistant(e)s maternel(le)s est un axe majeur de travail du RAM. En 2020, 3 formations ont été organisées sur les thèmes « recyclage sauveteurs secouriste au travail » et « s'initier à l'informatique ». 17 assistantes maternelles y ont participé. En parallèle, et comme chaque année, le RAM a organisé 2 conférences sur des thématiques liées au développement de l'enfant. Adressées aux professionnels de la petite enfance et aux familles, elles se déroulent habituellement au théâtre des 3 Chênes mais cette année, l'organisation a dû être adaptée (jauge limitée à 60 personnes pour la première, visioconférence pour la seconde). Enfin, 120 ateliers ont été animés sur 4 mois (au lieu des 10 mois habituels). Ils ont accueilli 52 assistantes maternelles, 8 parents et 163 enfants. Lors du second confinement, un mailing hebdomadaire a été adressé à l'ensemble des assistants maternels avec notamment des idées d'activité à mettre en place à leur domicile mais aussi avec des informations sur leur profession.

FRÉQUENTATION EN HAUSSE DE L'ÉPICERIE SOCIALE COUP DE MAIN



Une hausse de la fréquentation en mars, avril, mai et novembre 2020 a été enregistrée à l'épicerie sociale de Loiron. 82 familles ont été accueillies, soit 200 personnes (101 adultes et 99 enfants). Les bénéficiaires sont aussi venus sur une période plus longue. L'épicerie sociale est animée par une équipe d'une trentaine de bénévoles qui assurent la logistique (mise en rayon, gestion du stock), la collecte des denrées (transport et déchargement), l'accueil des bénéficiaires (accompagnement à la vente). Les produits sont proposés à 10 % de leur valeur et l'accès à ce commerce se fait exclusivement sous conditions de revenus. Des rencontres, des ateliers et des activités sont aussi proposés aux bénéficiaires. D'autres services viennent en complément (accueil des réfugiés, aides financières,...).



Habitat : améliorer l'existant et réhabiliter l'ancien



EN CHIFFRES

Dans le parc public, **96 logements sociaux** ont été engagés par des organismes HLM pour un montant total de **13 M€ : 882 000 €** de subvention ont été réservés par Laval Agglomération.

Dans le parc privé, près de **300 logements** ont été améliorés pour un montant de travaux de **6,3 M€ : 341 000 €** de subvention ont été engagés par Laval Agglomération.

SUR LE VIF

Un centre social itinérant sur les aires d'accueil des gens du voyage

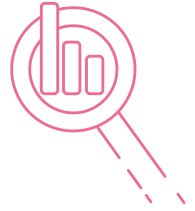
Laval Agglo a accordé à l'AMAV (Association Mayennaise Auprès des Voyageurs) 2 subventions à hauteur de 2 000 € chacune pour l'achat d'un camping-car et d'un minibus. Assurant les missions d'un centre social « itinérant », ces véhicules permettent d'intervenir à proximité des familles sur les aires d'accueil, et auprès des partenaires sur tout le territoire.

REQUALIFICATION DU QUARTIER SAINT-NICOLAS : ÇA AVANCE !



Le Programme Local de l'Habitat 2019-2024 de Laval Agglomération soutient, à travers son action n° 5, la requalification du parc locatif social du quartier Saint-Nicolas. Un projet très ambitieux dont l'objectif est de permettre à ce Quartier Prioritaire de la Ville (QPV) de demeurer attractif en améliorant le cadre de vie, l'accessibilité, le confort et la sécurité des logements.

3 programmes ont bénéficié d'un accord de subvention en 2020, pour un montant total de 1 052 600 €. Les 2 premiers, avec Mayenne Habitat comme maître d'ouvrage, ont concerné le secteur Kellermann avec la réhabilitation de 318 logements (espaces extérieurs, parties communes, intérieur des logements et façades). Laval Agglo a apporté 940 900 €. Le troisième programme, porté par Méduane Habitat comme maître d'ouvrage, se situe sur le secteur Murat-Mortier. Il porte sur la rénovation de 3 tours, soit 248 logements. 111 700 € d'aides ont été accordés en 2020 dans le cadre de cette opération.



UN DISPOSITIF D'AIDE À L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

Laval Agglomération a mis en place un dispositif d'aide technique et financière visant à l'amélioration de l'habitat sur l'ensemble du territoire, avec des aides majorées et complémentaires sur le centre ancien de Laval. Ces subventions sont destinées aux propriétaires occupants, investisseurs, copropriétaires et accédants à la propriété. Pour cette 1^{re} année, près de 300 logements ont bénéficié d'une aide pour la réalisation de travaux (réhabilitation globale, économie d'énergie, adaptation à la perte d'autonomie, remise en état d'habitat dégradé). Les résultats sont satisfaisants, notamment au niveau des dossiers « Énergie » des propriétaires occupants et des accédants. La Maison de l'Habitat, qui regroupe Soliha, l'Adil et un conseiller Énergie, a accompagné les propriétaires bénéficiaires, aussi bien sur des questions techniques que financières et juridiques. Pour cette année de lancement, il y a eu une forte mobilisation au niveau des actions de communication en direction du grand public mais aussi des professionnels et partenaires.



ZOOM SUR

L'offre de logement analysée par des étudiants

Dans le cadre d'un atelier du Master « Aménagement et Collectivités Territoriales » de l'université Rennes 2, quatre étudiants ont travaillé sur « l'offre de logement et son potentiel d'attractivité pour les nouveaux arrivants » d'octobre 2020 à avril 2021. Ils ont notamment cherché à qualifier et à quantifier la demande de logements des ménages nouvellement arrivés. Une restitution est prévue en 2021.

C'EST DURABLE

Le permis à points pour financer le logement social

Le Programme Local de l'Habitat (PLH) soutient la réalisation de logements locatifs sociaux : un système appelé « permis à points » a été mis en place. Il vise notamment à inciter les communes à construire et densifier dans les centres bourgs. Une aide forfaitaire de 5 000 € par logement est attribuée. En complément, des bonifications peuvent être apportées selon la qualité de l'opération (sociale, environnementale). L'aide oscille alors entre 7 000 € pour un logement individuel en lotissement et 12 000 € pour un logement en centre bourg.



Aménagement et urbanisme : l'agglomération, territoire de projets



EN CHIFFRES

En 2020,
le service commun
du droit des sols (ADS) a instruit
933
permis de construire,
37
permis d'aménager,
1 536
déclarations préalables
et **28**
permis de démolir.

Le nombre de demandes
a augmenté de
15 % par rapport
à l'année 2019.

Pour le RLPi,
le service commun
du droit des sols a instruit
99 demandes
d'autorisations
préalables d'enseigne.



C'EST DURABLE

Modification des PLUi

Après une année de pratique des PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) de Laval Agglomération et du Pays de Loiron, des évolutions ont été nécessaires pour faciliter la compréhension des règles et des outils. Les réflexions engagées sur des secteurs d'aménagement entraînent également l'évolution de certaines Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP). Des procédures de modification de ces documents ont donc été lancées en septembre 2020. Après concertation, les PLUi modifiés devront être approuvés courant 2021.

DÉMATÉRIALISATION DE L'INSTRUCTION DES DEMANDES D'AUTORISATION D'URBANISME



En 2020, le service urbanisme a travaillé sur le projet de dématérialisation des demandes d'autorisation d'urbanisme qui prendra effet à compter du 1^{er} janvier 2022. Cette dématérialisation répond aux enjeux de simplification et de modernisation des services publics. Elle s'inscrit pleinement dans la démarche Action publique 2022 qui vise à améliorer la qualité des services publics et à moderniser l'action publique, tout en maîtrisant les dépenses et en optimisant les moyens. La dématérialisation présente de nombreux avantages pour le bénéficiaire (gain de temps, souplesse, transparence dans le suivi du dossier) et pour le service d'Autorisation du Droit des Sols (ADS) (économies, gain de temps sur le traitement des dossiers, qualité du suivi, réduction des délais de transmission entre services consultés). Pour l'accompagner dans cette évolution profonde, Laval Agglomération a mandaté le cabinet CMSDI. À titre expérimental, une plateforme dématérialisée pour le dépôt des demandes d'autorisation d'urbanisme a été lancée.

MISE EN PLACE D'UN OBSERVATOIRE DES TERRITOIRES



L'année 2020 a été marquée par le lancement d'un observatoire des territoires au sein du service urbanisme de l'agglomération. Objectif : mettre en place une démarche continue de connaissance et d'information du territoire à travers une analyse statistique et cartographique. Cet observatoire est un outil précieux d'aide à la décision des élus. Il permet également d'effectuer des bilans des documents d'urbanisme en vigueur, notamment celui du Schéma de cohérence Territoriale (ScoT) du Pays de Laval et Loiron. Avec la fusion des deux EPCI, l'Agglomération souhaite accompagner au mieux les communes de son territoire dans le domaine de l'urbanisme et l'aménagement. Cet observatoire s'accompagne de la mise en place d'un conseil en urbanisme aux communes afin de proposer une ingénierie renforcée et mutualisée, pour un territoire de projets solidaires et pertinents.

ZOOM SUR

Droit des sols : une forte croissance des demandes

Dès les premiers jours du confinement, Laval Agglomération a mis en place un service minimum pour poursuivre les instructions et enregistrer de nouvelles demandes. Très vite, à compter des premières mesures de déconfinement, l'activité du service a recouvré un rythme soutenu, rattrapant et dépassant les statistiques des années précédentes. Le bilan fait ainsi état d'une augmentation de 15 % du nombre de dossiers déposés en 2020 par rapport à 2019.

SUR LE VIF

Révision du RLPi

Afin de couvrir l'ensemble du territoire de Laval Agglomération, le Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi) a été révisé en septembre 2020. Outre la mise en conformité avec la réglementation actuellement applicable, le RLPi vise à prendre en compte les exigences environnementales tout en intégrant les évolutions urbaines observées sur son territoire. Il permet donc d'apporter une réponse équitable entre mise en valeur des paysages et besoins de communication extérieure des acteurs économiques.



Transports et mobilités P 30

Plan climat P 32

Gestion des déchets P 34

Eau et assainissement P 36





Agir face aux défis climatiques



Transports : encourager les mobilités douces



EN CHIFFRES

Le réseau TUL compte
15 000 abonnés.

2 parkings vélos sécurisés

accessibles 7j/7,
24h/24 à partir d'**1 €.**

250 VÉLA

sont disponibles à la location
pour une durée de
18 mois maximum.

En 2020,

72 aides

ont été accordées

pour l'achat de vélos électriques,
pour un montant
de **6 190,56 €.**

MONTEZ, C'EST GRATUIT !



Laval Agglomération a voté en 2020 une expérimentation portant sur la gratuité des transports en commun les week-ends et jours fériés pendant l'année 2021. Objectif : encourager les citoyens de l'Agglo à utiliser les transports en commun pour se rendre dans les commerces du centre-ville. La gratuité concerne l'ensemble des lignes de bus, le service de transport à la demande Tulib et les vélos en libre-service Vélitul, ainsi que les services de transports assurés par la Région sur le périmètre de l'ex-pays de Loiron. Pour pouvoir mesurer les retombées de cette expérimentation et son incidence sur la fréquentation, les usagers doivent toutefois valider leur carte TUL ou demander un titre de transport gratuit en montant à bord. Aujourd'hui, le réseau compte 15 000 abonnés et l'Agglomération espère que l'expérience fera augmenter le nombre d'usagers.

SUR LE VIF

Une nouvelle application TUL

Cette application, téléchargeable sur mobile via « Apple store » ou « Google play », présente 4 fonctionnalités :

- > Recherche d'itinéraires ;
- > Horaires des prochains passages en temps réel ;
- > Info trafic du réseau ;
- > Disponibilité des stations vélos.



DEUX NOUVEAUX VÉLIPARK À LAVAL



Fin 2020, Laval Agglomération a installé deux abris vélos sécurisés, baptisés « Vélipark », dans le centre-ville de Laval : l'un devant la gare SCNF (40 places disponibles) et l'autre dans le quartier Ferrié (20 places disponibles). L'accès se fait via un abonnement ou en payant sa réservation à partir d'1 € par jour. Les cyclistes peuvent alors déposer leur vélo le matin et le récupérer plus tard dans la journée, sans craindre ni vol ni vandalisme. Les deux Vélipark sont couverts et accessibles 24h/24 et 7j/7. L'objectif est d'encourager non seulement l'usage du vélo mais également de développer les espaces multimodaux qui permettent de passer facilement d'un moyen de transport à un autre.



COUP DE POUCE À L'ACHAT D'UN VÉLO ÉLECTRIQUE



Le Conseil communautaire de Laval Agglomération a voté en 2020 une mesure visant à offrir un coup de pouce pour les habitants de l'Agglo qui souhaiteraient acheter un vélo à assistance électrique. Le montant de l'aide est de 10 % du coût d'acquisition plafonné à 100 €. Pour en bénéficier, le vélo à assistance électrique doit être acheté chez un commerçant de l'agglomération. Il ne doit pas fonctionner avec une batterie à plomb (très polluante). L'utilisateur doit être majeur et résider dans l'une des 34 communes de l'Agglo. Un budget de 5 000 € correspondant à une cinquantaine de vélos subventionnables, a été alloué en 2020. Mais ce montant a été dépassé puisque 72 aides ont été accordées pour un montant de 6 190,56 €. Du fait de la crise sanitaire, Laval Agglomération a décidé d'intensifier son aide pour l'achat de vélo à assistance électrique en supprimant les conditions de ressources et en augmentant sa participation à 25 % du montant d'acquisition, plafonné à 200 €.

C'EST DURABLE

50 nouveaux VéLA sur l'Agglo

Pour permettre aux habitants de tester le Vélo à Assistance Électrique (VAE), Laval Agglomération propose depuis octobre 2019, grâce à son prestataire Keolis, un système de location longue durée, le VéLA. Dès leur lancement, les VéLA ont connu un véritable succès. Afin de répondre à une demande grandissante de vélos sur le territoire, Laval Agglomération et les Transports Urbains Lavallois (TUL) ont fait l'acquisition de 50 nouveaux VéLA. Le parc compte désormais 250 vélos qui peuvent être loués pour une durée maximale de 18 mois. En fin de location, une offre de réduction est proposée aux personnes qui passeraient le pas d'acheter leur propre deux-roues électrique.



Agir aujourd'hui, préserver demain



EN CHIFFRES

Le Centre
Initiation Nature (CIN)
en 2020, c'est
9 animateurs,
2 expositions
temporaires,
645 interventions
(animations, ateliers,
porte à porte,...),
3 000 visiteurs
lors des expositions,
plus de
10 000 personnes
touchées
chaque année.

C'EST DURABLE

Opérations anti-gaspillage en cours

Deux formations à destination des responsables de cuisine, agents de restauration et animateurs référents périscolaires ont été organisées en octobre et décembre. Elles ont été menées en partenariat avec la Chambre d'Agriculture et l'association Synergies. Objectifs : approfondir le sujet de la réduction du gaspillage alimentaire et découvrir les outils pédagogiques pour le mettre en œuvre dans un cadre périscolaire. Laval Agglomération s'est également associée avec Unis-Cité pour développer des actions sur ce thème en milieu scolaire avec l'aide de 4 volontaires en service civique.

LE PLAN CLIMAT EN BONNE VOIE !



Seconde étape du Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET), la fiche diagnostic a été finalisée en 2020.

Elle présente un état des lieux énergétique, climatique et de la qualité de l'air sur le territoire pour pouvoir ensuite proposer des solutions. L'objectif est d'adapter les lieux de vie aux changements climatiques, et de répondre aux enjeux mondiaux à l'échelle de l'agglomération. Sur cette fiche figurent les estimations des émissions territoriales de Gaz à Effet de Serre (GES), de polluants atmosphériques, de séquestration nette de CO₂, de consommation énergétique finale du territoire et leur possibilité de réduction. Elle présente également les réseaux de transport d'électricité, de gaz et de chaleur, les enjeux de la distribution d'énergie sur le territoire et un état de la production des énergies renouvelables (EnR) ainsi que leurs options de développement. Enfin, elle avance une analyse de la vulnérabilité du territoire aux effets du changement climatique. Après ce diagnostic, la prochaine étape du PCAET consistera à l'élaboration d'une stratégie pour planifier des actions.



UN DEUXIÈME CONSEILLER EN ÉNERGIE PARTAGÉE

Le service de Conseil en Énergie Partagée (CEP), qui accompagne les communes dans la réduction de leur consommation d'énergie et dans la mise en place d'énergies renouvelables, a été renforcé avec l'arrivée d'un deuxième conseiller en mai 2020. Cela a permis de développer les missions proposées aux communes notamment sur la partie « suivi des consommations et élaboration de bilan énergétique ». 6 communes ont d'ores et déjà présenté leurs bilans énergétiques en 2020. D'autres devraient le faire en 2021. En septembre, de nombreux projets ont émergé comme par exemple celui de la rénovation globale d'un immeuble de logements communaux sur la commune du Bourgneuf-la-Forêt qui a bénéficié d'une isolation complète (murs, toiture, plancher) à l'aide de matériaux biosourcés (fibre de bois, ouate de cellulose) et d'une rénovation de sa ventilation, de son éclairage et de son chauffage. Le projet d'un montant total de 120 500 € a été subventionné à hauteur de 65 %. Il permettra une réduction de 56 % des consommations d'énergie du bâtiment et une diminution de ses émissions de gaz à effet de serre de 50 %.

C'EST DURABLE

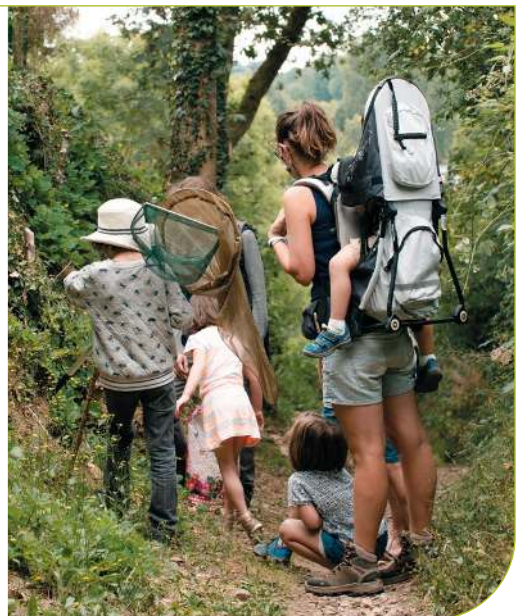
Succès du Vide-jardin à Loiron-Ruillé

Plants, outils, conseils,... c'est ce que sont venus chercher les visiteurs du 4^e Vide-jardin de Loiron-Ruillé en octobre 2020. Au-delà des bonnes affaires, cet événement public en plein air a permis de recréer un lien mis à mal pendant le confinement. Les visiteurs se sont déplacés autant pour acheter que pour échanger avec les associations sur l'environnement, les partenaires et spécialistes venus conseiller les habitants de Laval Agglomération. L'événement a enregistré une très grande fréquentation de 1 500 visiteurs.

SUR LE VIF

Exposition Pose-nature par le CIN

L'exposition prévue sur le bocage n'ayant pas pu être présentée, il a été décidé de monter une exposition autour de la biodiversité ordinaire à la fois en intérieur et extérieur pour respecter les contraintes sanitaires. En intérieur, le pôle a exposé 20 clichés réalisés par Éric MÉDARD, artiste-photographe naturaliste du Bourgneuf-la-Forêt. En extérieur, le pôle avait sélectionné 20 photos réalisées par des habitants de Laval Agglomération dans le cadre du défi photo lancé par l'association Laval Image durant le confinement. Plus de 1 100 visiteurs ont été accueillis durant l'été.



Agir au quotidien pour la gestion de nos déchets



EN CHIFFRES

>>>

En 2020, les 113 593 habitants de Laval Agglo ont généré **20 467 tonnes** d'ordures ménagères résiduelles, **10 790 tonnes** en collecte sélective, **3 968 tonnes** de verre, **6 822 tonnes** multi-matériaux. **26 615 tonnes** ont été collectées en déchetteries pour **468 476 passages** enregistrés.

C'EST DURABLE

Coup de pouce à l'achat de composteurs

Depuis le 1^{er} juin 2020, Laval Agglomération participe à hauteur de 40 € pour l'achat de composteur par les particuliers. En 2020, 229 composteurs ont été subventionnés par Laval Agglomération, pour une subvention totale de 7 584,58 €. De la même manière, Laval Agglomération accompagne les particuliers pour la location de broyeurs de végétaux avec un maximum de 100 € et l'achat de broyeurs, plafonné à 10 % du montant (et maximum 100 €). 30 habitants ont bénéficié de l'aide à la location pour un montant de 2 677,10 € et 67 ont acheté un broyeur correspondant à une aide totale de 2 751 €.

LAVAL AGGLO SE DOTE D'UN SCHÉMA DIRECTEUR



En mars 2020, une étude a été entamée en vue de l'élaboration d'un schéma directeur 2021-2026. Il s'agit d'un document phare qui repose sur la question suivante : comment souhaite-t-on que le déchet soit géré sur les communes de l'agglomération en prenant en considération les perspectives environnementales, techniques et financières ? Dans la mesure où il n'existe aucune directive nationale au niveau du déchet, actuellement, chaque territoire agit selon ses propres priorités. Ce schéma directeur a donc pour vocation de servir de base à un règlement de la gestion des déchets au niveau de l'agglomération. Il s'articule autour de 3 axes :

- > Accentuer la réduction et la valorisation des déchets en s'inscrivant dans une démarche d'économie circulaire ;
- > Optimiser les modalités de collecte des déchets ;
- > Moderniser le réseau de déchetteries.

Parmi les mesures envisagées, on trouve par exemple la mise à disposition de composteurs pour les particuliers, l'implantation de nouvelles recycleries, l'expérimentation de broyage de déchets verts dans certaines communes, la modernisation des déchetteries. L'adoption du schéma directeur permettra aussi de modérer la hausse des Taxes d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM). L'étude menée en amont a été voulue la plus participative possible au travers d'ateliers qui ont réuni les élus et les membres de la commission environnement. Les maires, de leur côté, ont également pu échanger lors de « matinales » dédiées.

COLLECTE DES DÉCHETS EN CONFINEMENT : MISSION ACCOMPLIE !



Alors que les confinements ont considérablement impacté le fonctionnement des services de l'Agglo en 2020, le service gestion des déchets a poursuivi sa mission de service public.

Les 10 déchetteries de l'agglomération ont été immédiatement fermées au public et les bennes de déchets verts ont été retirées, mais la collecte en porte à porte s'est poursuivie. Le plan de continuité d'activité, document qui décline l'ensemble des dispositions matérielles, humaines et budgétaires à mettre en œuvre en cas de crise majeure, a été étudié pour pouvoir être adapté à la configuration de l'agglomération. Pour pallier les absences des agents arrêtés, des contractuels ont rejoint l'équipe. La communication interne a été renforcée pour rassurer et maintenir un lien direct avec les équipes sur le terrain. Le service a été très soutenu par la population : dessins, messages, applaudissements,...les marques de reconnaissance de la part des usagers ont été nombreuses.

SUR LE VIF

Un nouveau bâtiment pour le service de gestion des déchets

Les travaux du nouveau bâtiment dédié au service de gestion des déchets de Laval Agglomération se sont poursuivis en 2020. Les bureaux qui permettent la gestion du service de 58 personnes se trouveront désormais au 62, rue Berthelot à Laval. L'emménagement est prévu pour 2021.



Eau et assainissement : la qualité à tout niveau



UNE CERTIFICATION POUR L'EAU DE L'AGGLO



Engagé depuis sa création dans une démarche d'amélioration continue, le Service des eaux de Laval Agglomération a obtenu la certification ISO 9001 en septembre 2020. Cette norme internationale est un gage de la qualité portée à l'écoute et la satisfaction des usagers, la production et la distribution d'eau potable de qualité, la collecte et la dépollution des eaux usées conformément aux normes en vigueur, l'adéquation des compétences du personnel et de l'environnement de travail aux exigences et évolution des métiers exercés, et

enfin l'évaluation et l'amélioration continue des performances. Les efforts sont à présent poursuivis pour l'obtention de la norme internationale ISO 45001 qui vise à prévenir les accidents du travail ou les maladies professionnelles, en améliorant notamment la sécurité et les conditions de travail. Le service des eaux travaille actuellement pour l'obtenir en 2023.





UNE NOUVELLE USINE D'EAU POTABLE EN PROJET



Le programme du projet prévoit la construction d'une nouvelle usine de production d'eau potable et le réaménagement de la station d'exhaure (de pompage d'eau brute) existante. Ce projet n'entraîne toutefois pas de modification de l'autorisation préfectorale de prélèvement de 32 000 m³/j. Il comprend également la pose de l'ensemble des canalisations d'eau brute et d'eau traitée pour le raccordement au réseau existant. Le site de la future usine, situé à Changé, et le tracé des conduites de transfert d'eau ont été déterminés de façon à porter atteinte le moins possible au milieu naturel et aquatique. Au niveau architectural, une attention particulière sera portée à ce que les bâtiments se fondent dans le paysage. Les travaux devraient débuter fin 2022 pour une durée de 32 mois. La distribution en eau potable de la nouvelle usine sera possible à l'horizon 2025.



EN CHIFFRES

Laval Agglo, c'est
36 138 abonnés
en eau potable.

5 659 685 m³
consommés.

2 usines de production
d'eau potable.

1 643 km
de réseau de distribution
(hors branchement).

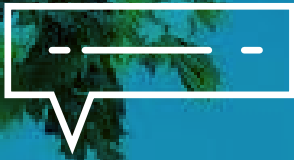
25 réservoirs
de stockage
pour une capacité totale
de **33 970 m³**

C'est aussi
10 008 140 m³ d'eaux
usées traitées

par
39 stations
d'épuration et
1 060 contrôles
de rejet des eaux usées.

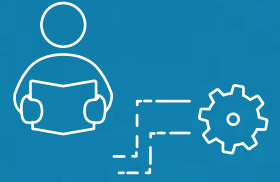
SUR LE VIF

Les boues, déchets issus du traitement des eaux usées, sont habituellement épandues sur des terres agricoles comme fertilisant. La présence de Covid-19 dans les eaux usées a été rapidement démontrée et en application du principe de précaution, l'épandage des boues non hygiénisées, c'est-à-dire contenant encore des germes, a été interdit dès le mois d'avril 2020. Les boues ont donc dû être hygiénisées pour être épandues ou traitées en centre de compostage. Le surcoût a été d'environ 150 000 € HT pour 2020 pour le budget assainissement. L'Agence de l'Eau Loire Bretagne et le Conseil départemental de la Mayenne ont subventionné ces dépenses à hauteur de 30 % chacun.



Culture P 40
Patrimoine P 43
Sport P 44
Tourisme P 46





Un cadre × de vie et ○ une offre de service de qualité



La culture à portée de tous



PÔLE CULTUREL : PREMIÈRE PIERRE POSÉE !

MUSIQUE
DANSE
THÉÂTRE
ARTS VISUELS

EN CHIFFRES

8 600 m²
3 niveaux



3 500
ÉLÈVES



140
PROFESSEURS



250
PROJETS D' ACTIONS
CULTURELLES PAR AN



C'est parti pour le réaménagement de l'ancien Crédit Foncier de France, un projet de grande envergure qui s'articule autour de 3 entités aujourd'hui dispersées sur le territoire de l'Agglo : le Conservatoire à rayonnement départemental de musique, danse, théâtre, arts visuels (3 500 élèves, 140 professeurs, 250 projets d'actions culturelles par an), une résidence pour les artistes accueillis sur l'ensemble du territoire et une Micro-Folie (dispositif national de musée numérique). Avec ses missions de médiation, de création et d'enseignement, ce tiers-lieu

culturel ne se destine pas seulement aux élèves du Conservatoire de Laval Agglomération mais à l'ensemble de la population. Au niveau architectural, tel que pensé par l'architecte Bruno GAUDIN, l'esprit art déco présent dans le bâtiment d'origine sera conservé : pavés de verre, passerelles en fer forgé, mosaïques. Le projet s'étendra sur 8 600 m² et 3 niveaux qui abriteront un espace administratif, un grand auditorium, une cinquantaine de salles de cours et de répétitions, mais aussi des lieux de convivialité avec la construction de 2 nouveaux bâtiments.





LE THÉÂTRE DE LAVAL, NOUVEL ÉQUIPEMENT COMMUNAUTAIRE

Avec celui des 3 Chênes à Loiron-Ruillé, le Théâtre de Laval est désormais le deuxième théâtre d'intérêt communautaire.

Le 8 juin 2020, il a en effet rejoint la compétence « Construction aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire ». Après la gestion du bâtiment et la mise à disposition d'une équipe technique en 2016, Laval Agglomération assumera aussi la gestion de l'exploitation culturelle (programmation, soutien aux créateurs du spectacle vivant, actions de formation artistique). Une souplesse de gestion est donnée à l'équipement grâce à la création d'une régie sous la forme d'un établissement public local (EPL). Le conseil d'administration et le directeur de l'établissement sont désignés par l'intercommunalité.



LA BIB : LE RÉSEAU QUI GRANDIT, GRANDIT, GRANDIT !

29

BIBLIOTHÈQUES



14

COMMUNES

1

PROGRAMMATION

harmonisée à
l'échelle de l'Agglo,

300 000

DOCUMENTS



15%

**DE LA POPULATION
LOCALE INSCRITE**



78 200

**DOCUMENTS TRANSITÉS
PAR NAVETTE**

412 600

PRÊTS



80

**RENDEZ-VOUS
PUBLICS ET SCOLAIRES**

Ateliers, rencontres d'auteurs,
projections, lectures,
spectacles, conférences,...).



UNE OFFRE DE QUALITÉ MAINTENUE PENDANT LES CONFINEMENTS

- > **Effectifs redéployés sur des missions prioritaires** : les agents des services fermés ont été redéployés sur les services de la restauration collective, de l'enfance-éducation et des EHPAD ; et plus récemment du centre de vaccination.
- > **Enseignement à distance au CRD** : pour permettre la continuité pédagogique, les cours du conservatoire se sont poursuivis à distance. Un véritable défi pour les 3 500 élèves et leurs 140 enseignants !
- > **Une newsletter « anti-ennui »** : 8 lettres d'information « spéciales crise sanitaire COVID19 » des services culturels de la Ville de Laval et Laval Agglo ont permis de valoriser auprès de 3 500 abonnés les actions du Conservatoire, de Laval Patrimoine, MANAS, du Musée des Sciences, des Théâtre de Laval et des 3 Chênes, et du réseau lecture La Bib.
- > **Résidences artistiques maintenues** : à côté des actions culturelles qui ont pu avoir lieu (12 sur les 20 programmées), les théâtres des 3 Chênes et de Laval ont continué à accueillir des artistes en résidence : plateaux et personnels techniques ont été mis à leur disposition pour leurs projets de création.



C'EST DURABLE

Exit le CCSTI, voici le Zoom !

Le CCSTI, Centre de Culture Scientifique, Technique et Industrielle de Laval, situé place de Hercé, est devenu le Zoom en 2020. Ce changement de nom lui permet de bénéficier d'une meilleure visibilité auprès du public. Ses missions, en revanche, n'ont pas changé : le lieu propose toujours des expositions, des ateliers spécifiques, des animations autour de la science in situ ou hors les murs (collèges, maisons de quartiers, temps d'accueil périscolaire,...). Si l'année 2020 a été marquée par une baisse de fréquentation imputable au contexte sanitaire, le Zoom ex-CCSTI connaît un succès grandissant depuis 10 ans. Le Zoom est portée par une association mais fonctionne grâce à un fort partenariat avec Laval Agglomération depuis 17 ans maintenant : mise à disposition de personnel et subvention annuelle de fonctionnement.

ZOOM



SERVICE DES ARCHIVES : VEILLER SUR LA MÉMOIRE DE L'AGGLO

Collecter, classer, conserver, communiquer ou encore mettre en valeur des documents : les missions du service Archives de Laval Agglo sont variées. Les documents, produits et reçus par les assemblées, services et établissements publics de la Ville de Laval et Laval Agglomération depuis le XVIII^e siècle, y entrent par don, achat, dépôt ou legs. En 2020 par exemple, le fonds du Syndicat d'adduction d'eau potable de Louverné (dissous en 2017), y a été transféré. Les archives du Pays de Loiron quant à elles, sont en attente d'intégration faute de place. À Laval, les documents sont conservés dans 2 bâtiments : le principal qui abrite essentiellement des archives définitives classées, et l'annexe de pré-archivage qui accueille notamment les archives éliminables à terme. 3 agents composent aujourd'hui ce service ouvert à tous, et chaque direction de Laval Agglomération dispose au moins d'un référent chargé de faire le lien entre son service et celui des archives. En 2020, une journée de formation a été organisée pour les nouveaux référents.

UNE EXPOSITION SUR LA PETITE ENFANCE

Les Archives municipales et communautaires ont présenté entre février et avril 2020 une exposition sur le thème « Accueillir le tout-petit, petite enfance à Laval ». L'idée était de faire découvrir à travers des documents originaux comment la ville s'est organisée depuis 1809 pour prendre soin des plus jeunes enfants. Entre le 12 février et le 16 mars, 90 personnes ont visité cette exposition, essentiellement des professionnels de la petite enfance et des familles dont les enfants avaient fréquenté les crèches autrefois.

EN CHIFFRES



36 ml* éliminés
20 ml entrés
32 ml classés.

Dans le bâtiment principal,
1 594 ml
sont occupés sur
1 813 ml

14 lecteurs
sont venus consulter les documents
dans la salle de lecture.

25 séances de travail
dans la salle de lecture.

101 recherches
menées par correspondance.

98 participants
aux activités culturelles
proposées (exposition annuelle
et journées du patrimoine).

*mètre linéaire : unité de mesure correspondant à la quantité de documents rangés sur une tablette d'un mètre de longueur.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Des documents historiques préservés

- > Les registres de délibérations des conseils municipaux depuis 1851 et des conseils communautaires depuis 1964 ;
- > Les permis de construire de Laval à partir des années 1960 ;
- > Des plans de bâtiments lavallois datant du XIX^e siècle ;
- > De nombreuses photographies témoins du passé de l'agglomération (en 1944, dans les années d'après-guerre, photos de l'aéro-club, du jumelage Laval-Boston,...).

Sport : soutenir activement les pratiques



EN CHIFFRES

Avec plus de **240 clubs sportifs** et près de **20 000 licenciés**, le sport est une pratique largement répandue dans l'agglomération lavalloise.

La majorité d'entre eux (5 810, soit 1/3 des licenciés) **pratique le football.**

C'EST DURABLE

L'eau de pluie pour arroser les stades

Suite à divers épisodes de sécheresse et de restriction de l'usage de l'eau potable pour l'arrosage des terrains de sports, Laval Agglomération a étudié le projet d'une réserve de récupération d'eaux pluviales pour l'arrosage du stade Le Basser à Laval. Une solution durable qui permettra d'éviter de recourir à des dérogations. L'engagement a donc été pris en ce sens avec une inscription budgétaire votée au budget primitif de Laval Agglomération 2021. Ce bassin constitue une réserve d'eaux pluviales à ciel ouvert d'une capacité minimale de 500 m³ qui pourra être utilisée dans l'arrosage de la pelouse lors des périodes de restrictions.

TOUT NEUFS, LES TERRAINS SYNTHÉTIQUES !



Afin de pallier l'insuffisance des structures sportives sur le territoire de l'Agglo au regard des besoins des clubs de foot, aux orientations de la Ligue régionale et aux conditions météo (avec des hivers particulièrement humides), le Conseil communautaire avait approuvé fin 2018 la création de 6 nouveaux terrains synthétiques de football. L'idée était de compléter une offre qui comprenait déjà 3 terrains sur les sites des Gandonnières et Louis Béchu de Laval, et du site de Galbé à Bonchamp. L'engagement a donc été tenu et 3 nouveaux terrains synthétiques ont été livrés entre l'été et l'automne 2020 au Bourny à Laval, à Saint-Berthevin et à L'Huisserie. Le coût des travaux (de 688 000 à 776 000 € HT par terrain) a été pris en charge par Laval Agglomération et les communes concernées, ainsi que par les subventions du Conseil départemental de la Mayenne, du District, de la Ligue et de la Fédération Française de Football. Ces terrains, classés niveau 5, pourront accueillir des matchs de niveau régional. Des démarches sont engagées pour la programmation de 3 autres terrains, dont 1 à Louverné et 2 sur l'ouest du territoire.



UNE NOUVELLE TRIBUNE AU STADE LE BASSER



Malgré divers travaux de consolidation, la tribune nord Crédit Mutuel du stade Le Basser à Laval restait défaillante et fragilisée. En février, suite à une expertise, il avait été décidé de fermer provisoirement une partie de cette tribune jusqu'à la fin de la saison. Le bureau communautaire a finalement décidé de procéder à son remplacement à neuf. Pour cela, une enveloppe de 1 000 000 € a été allouée au budget, dont une participation de l'État à hauteur de 300 000 €. Cette nouvelle tribune, d'une capacité totale de 4 480 places, intégrera des emplacements pour les personnes à mobilité réduite (PMR) en leur réservant un espace dédié au centre de la tribune (23 places et 19 places accompagnateurs). Un nouvel accès à l'enceinte sportive ainsi qu'un cheminement spécifique aux personnes à mobilité réduite (PMR) sont également prévus. Les travaux devraient s'achever en 2021.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Laval Agglo, « Terre de Jeux 2024 »

Laval Agglo s'est vu attribuer le label « Terre de Jeux 2024 » qui encourage les territoires à participer aux temps forts des Jeux Olympiques. L'agglomération proposera divers événements sportifs, depuis la découverte d'activités sportives jusqu'aux retransmissions des événements. Par ailleurs, Laval Agglomération a également obtenu la labellisation « Centre de préparation aux Jeux » pour 2 de ses sites sportifs communautaires : la piscine Saint-Nicolas et le stade d'athlétisme de l'Aubépin. Label permettant d'identifier ses sites comme susceptibles d'accueillir des équipes étrangères en préparation pour les JO de Paris 2024.

SUR LE VIF

Soutien réaffirmé aux associations sportives

Dans un contexte difficile pour l'ensemble du tissu associatif local et malgré l'arrêt des rencontres sportives et championnats en 2020, Laval Agglomération a décidé de soutenir les associations sportives du territoire. Les subventions arrêtées au titre du Fonds d'Aide au Sport du Niveau national, le FASN (soit près de 107 000 € auprès de 19 associations et 36 équipes évoluant en niveau national) ont ainsi été intégralement allouées. S'agissant du Fonds d'Aide à l'Événementiel Sportif, FAES, il a pu intervenir non seulement pour les manifestations sportives qui ont pu se tenir, mais aussi pour participer aux frais générés par la préparation des événements annulés.

Tourisme : diversifier la promotion du territoire



EN CHIFFRES

Tourisme et confinement

Malgré des réservations très encourageantes, l'activité commerciale a été considérablement impactée par la crise sanitaire.

Un important travail de report a été opéré avec près de **90 dossiers annulés**, représentant plus de **235 000 € de chiffre d'affaires**.

La totalité des événements (Vélo Agglo Rétro, Industriel Attitude, Marché de Noël) ont été annulés. La fréquentation de l'Office de Tourisme a **diminué de près de 50 %** avec les deux confinements.

Point positif, le développement de la boutique avec la vente des produits en ligne sur « mavillemonshopping.fr » et « laval-coeurdecommercerce.fr » a généré un chiffre d'affaires de **9 500 € soit une augmentation de 15 %**.

Malgré cela, le site internet de l'Office de Tourisme a toutefois enregistré **182 517 sessions**, **134 114 visiteurs** et **455 454 pages vues**.

Le Journal du P'tit Gibus, qui recense toutes les activités à faire pendant les vacances scolaires, a été téléchargé **1 493 fois**.

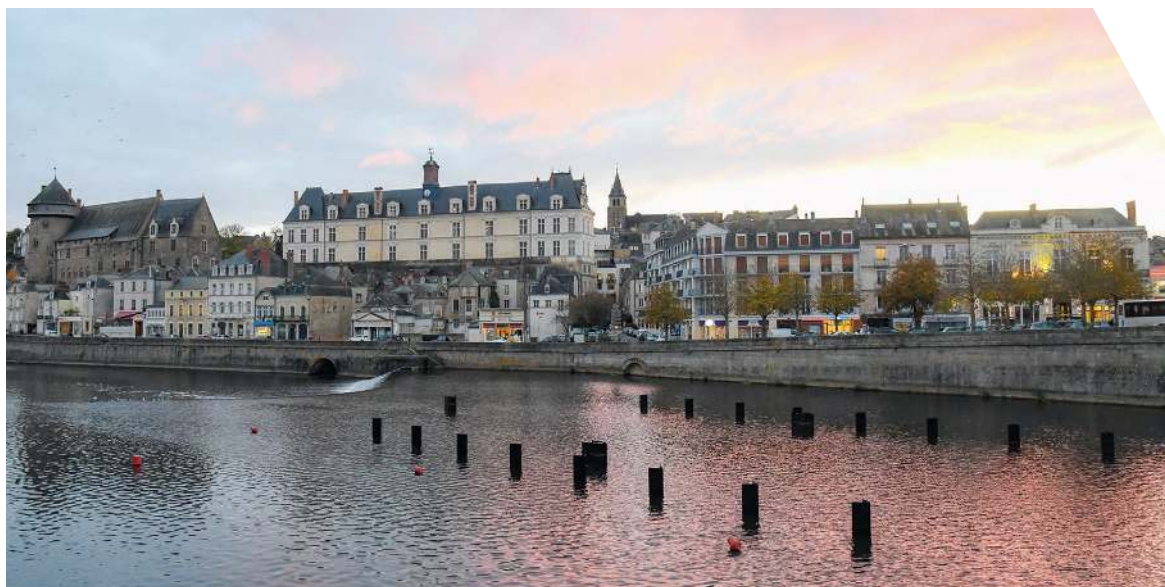


STATION DE TRAIL® : DÉCOUVRIR LE TERRITOIRE EN COURANT



Laval Agglo va faire partie des 35 stations de Trail® répertoriées en France et dans le monde. Concept retenu et soutenu par Laval Agglomération, il permet de valoriser le territoire communautaire via la pratique sportive de loisirs. Avec lui, l'Agglo se dote d'un nouveau produit d'attractivité touristique. Sur le territoire, 8 parcours de trail allant de 10 à 40 km ont été identifiés (dont 1 en milieu urbain à Laval). Ils seront balisés de la même manière que des pistes de ski avec des codes couleur (vert, bleu, rouge, noir) correspondant à la difficulté du parcours. Des ateliers d'entraînement et des exercices spécifiques rédigés par un coach sportif seront proposés. Enfin, une application « Station de Trail® », disponible sur l'Appstore et sur Android, permettra de télécharger les parcours géo-référencés pour se faire guider pendant la course, de se chronométrer, de partager ses temps avec toute la communauté du réseau, et surtout de partir courir en toute sécurité. Ce projet sera inauguré en septembre 2021, lors du Trail des Chouans d'Olivet.

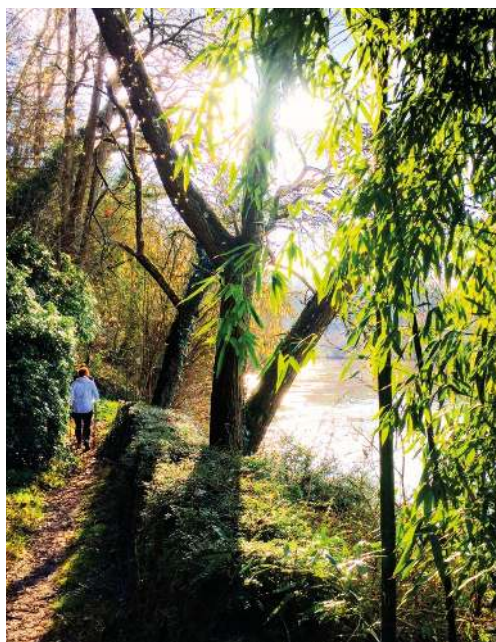
UN SCHÉMA DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE SUR LES RAILS



En 2020, la préparation du projet de territoire a mobilisé les élus, les services et les communes.

Elle a été riche d'échanges, de pistes de réflexions pour accroître le développement touristique du territoire communautaire. Les informations recueillies ont été reprises dans la feuille de route du projet de territoire. Elles verront leur traduction dans un schéma de développement touristique, véritable plan des actions à mener par l'Office de Tourisme. Ce document, dont les grandes lignes sont d'ores et déjà écrites, sera soumis à l'approbation d'un groupe de pilotage d'élus communautaires volontaires, élus siégeant dans la Commission transition économique et enseignement supérieur.

SENTIER DE RANDONNÉE : ON REBAT LES CARTES !



Suite au travail partenarial engagé avec le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre (CDRP), l'année 2020 a vu se réaliser la mise en place de l'ensemble de la signalétique (poteaux et panneaux) du sentier de randonnée défini d'intérêt communautaire. L'objectif est de relier les communes du territoire sur un tracé plus attractif et plus sécurisé. Des premiers échanges ont également été menés avec les communes pour identifier le tracé de ce sentier sur les communes du Pays de Loiron récemment intégrées à l'Agglomération, ce qui permettra de relier entre elles les 34 communes de Laval Agglomération. Parallèlement, une démarche est en cours pour centraliser sur une plateforme unique les informations relatives à la promotion des sentiers de randonnées communautaires.





Démocratisation **P 50**

Mutualisation **P 52**

Solidarité intercommunale **P 54**

.....

Finances **P 56**

5





Une agglomération performante et démocratique



A LA MEMOIRE
DES OFFICIERS, SOUS-OFFICIERS ET SOLDATS
QUI APRES AVOIR SERVI DANS CETTE
CASERNE, FAISIRENT AU COMBAT
SOUS LES DRAPEAUX DES 124^{ES} ET 524^{ES} R.I.
25^{ES} R.I.T. 117^{ES} ET 317^{ES} R.I. 115^{ES} R.I. ET
TOMBÈRENT FACE A L'ENNEMI POUR QUE
LA FRANCE VIVE.
1914 - 1918
1939 - 1945



ÉCRITURE DE LA FEUILLE DE ROUTE 2020-2026 UN PROJET COLLECTIF ET PARTICIPATIF



Avec toute la mise en place d'une nouvelle mandature, l'écriture d'un projet de territoire est recommandée. Une démarche a donc été organisée au niveau de Laval Agglomération en septembre 2020 pour écrire la feuille de route 2020-2026. Partant du fait que tout n'est pas encore opérationnel, ce document se veut dynamique et évolutif. La mission performance a été mandatée pour accompagner sa définition. Un séminaire a été organisé le 23 septembre 2020, avec les conseillers communautaires et les directeurs généraux adjoints pour présenter l'agglomération (diagnostic, moyens matériels et humains), et travailler sur les forces et faiblesses du territoire sur les 5 défis exposés par le président de Laval Agglomération. Ce

dernier s'est ensuite rendu dans les 34 conseils municipaux de l'agglomération pour expliciter la démarche et leur proposer de définir 3 enjeux et 3 priorités à moyen et long terme. À chaque commission, il a été demandé de travailler sur 3 priorités par politique publique et 3 grands projets. En décembre, 2 réunions avec des élus ont permis d'analyser les 31 contributions des communes (soit 185 objectifs finalisés) et les 16 des commissions. La feuille de route, présentée en 2021, fera chaque année l'objet d'une conférence de territoire qui rassemblera 500 élus. L'objectif consistera à évaluer les actions mises en œuvre et déterminer les actions prioritaires pour l'année suivante.



LES CONSEILS COMMUNAUTAIRES DÉSORMAIS SUR YOUTUBE



Comment répondre à l'obligation de rendre publiques ses réunions quand le contexte sanitaire ne permet aucun rassemblement ?

Pour respecter les mesures en vigueur, Laval Agglomération a opté pour une retransmission en direct des conseils communautaires sur sa chaîne YouTube. Près de 300 personnes en moyenne ont visionné ces conseils d'un nouveau genre (en direct ou en différé). En plus de répondre à l'obligation, cette formule permet d'ouvrir l'accès aux conseils communautaires à une partie de la population qui ne peut pas toujours se déplacer. Cette formule va donc être pérennisée et renforcée avec notamment la possibilité donnée aux habitants de poser leurs questions directement aux élus.



EN CHIFFRES



L'élaboration de la feuille de route a réuni plus de **600 participants** (agents, élus,...).

Les communes ont apporté **31 contributions**, soit **185 objectifs finalisés**.

Les commissions ont apporté **13 contributions**.

Les **3 préoccupations** des élus concernent les mobilités, l'environnement, la santé et le social.



ZOOM SUR

Cinq défis de l'Agglo pour 2020-2026

- 1** - Accompagner la relance économique et engager l'agglomération dans les transitions.
- 2** - Permettre un développement équilibré et solidaire des communes de l'agglomération.
- 3** - Répondre collectivement et globalement aux défis climatiques et environnementaux.
- 4** - Offrir un cadre de vie de qualité conjuguant valorisation des patrimoines et offre de services.
- 5** - Démocratiser l'agglomération.

Mutualisation : construire un socle communautaire



LE SCHÉMA 2020-2026 EN DEVENIR



Après ceux de 2015 et 2019, le 3^e schéma de Laval Agglomération 2020-2026 est en cours d'écriture.

Un comité de pilotage en assure la mise en œuvre. Il est composé de 10 élus venus présenter le principe de mutualisation aux conseils municipaux des 34 communes de l'agglomération. Un important travail pédagogique a été réalisé auprès des élus issus des dernières élections municipales. Des questionnaires ont été élaborés et vont permettre de connaître les envies ou besoins des différentes communes et identifier les préoccupations. Parmi les récentes mutualisations, on peut citer l'aide à la recherche de financement de projets communaux ou la mise à disposition de 2 conseillers Énergie qui, employés par Laval Agglomération, renseignent les communes sur l'aspect énergie d'un projet de

rénovation, d'implantation d'énergies renouvelables ou de renouvellement d'équipements techniques... ou analysent les consommations d'énergie et eau pour optimiser les contrats de fourniture d'énergie. La mutualisation ouvre aussi la possibilité d'embaucher du personnel en commun ou de faire des achats groupés par exemple. Selon les sujets mutualisés, les communes apportent une quote-part financière ou non, Laval Agglomération porte alors seule le financement du service par solidarité. Engagée dans une démarche participative, la Mission Performance a prévu 3 réunions durant lesquelles les maires procéderont, ensemble, à l'écriture de ce nouveau schéma. Celui-ci sera présenté au Conseil communautaire d'ici la fin d'année 2021.





UNE AGGLOMÉRATION, PLUSIEURS MODES D'INTERVENTION



Gestion directe ou déléguée ? La question du mode d'intervention de Laval Agglomération se pose à chaque fois que celle-ci étend ses compétences. Tous les impacts sont étudiés pour que les élus puissent choisir :

- > Le **théâtre de Laval**, nouvelle compétence de Laval Agglomération depuis le 1^{er} janvier 2021, est géré de manière indirecte. Une régie a été créée sous la forme d'un Établissement Public Local à caractère administratif (EPL). Une partie du conseil d'administration et le directeur de l'établissement sont désignés par l'intercommunalité.
- > Une réflexion a été entamée en 2020 au sujet de la **piscine Saint-Nicolas** (actuellement en gestion directe) et de **l'Aquabulle** (gestion déléguée à un organisme privé). Faut-il passer en régie pour les deux, ou au contraire déléguer la gestion à un privé ? Les impacts ne sont pas négligeables. Une décision sera prise avant l'échéance du contrat de l'Aquabulle en 2022.
- > Avec l'intégration des communes du Pays de Loiron, la question de l'uniformisation des contrats de gestion de **l'eau et de l'assainissement** des 34 communes se pose. Certaines sont en gestion directe, d'autres en gestion déléguée. Une étude a été conduite sur 2020 pour mesurer les impacts d'une harmonisation d'une partie des contrats arrivant à échéance en 2022.



LE SAVIEZ-VOUS ?

La mutualisation, une répartition solidaire

La mutualisation est une mise en commun des moyens (humains ou matériels) pour offrir un meilleur service à la population. Les précédents schémas poursuivaient 3 objectifs :

- > Assurer le maintien voire le développement du service public ;
- > Développer les solidarités intercommunales ;
- > Optimiser les modes de fonctionnement et générer des économies.

EN CHIFFRES

La mutualisation sur Laval Agglomération, c'est **178 agents mutualisés** répartis au sein de **17 services communs**, soit **32 % de l'effectif** communautaire.

Ce sont aussi **12 groupements** de commandes, principalement postes et logiciels informatiques, ouverts aux **34 communes de l'agglomération**.

Performance : optimiser les moyens



EN CHIFFRES

Le bilan social 2020 fait état de :

576 agents rémunérés
(443 fonctionnaires,
121 contractuels,
13 emplois aidés),

1 apprenti, 42 agents
en situation de handicap,
soit **7,29 %** des effectifs

839 275 heures

travaillées rémunérées

76,4 % des agents permanents
ont suivi une formation
d'un jour au moins.



LE TÉLÉTRAVAIL À L'ÉTUDE

Le télétravail a été expérimenté auprès de 15 agents de Laval Agglomération. Après une année, les agents reconnaissent une vraie qualité de vie professionnelle garantissant une meilleure efficacité et organisation du travail. Certains attendent toutefois une évolution des conditions de télétravail (plus de flexibilité, une demi-journée ou 2 jours de télétravail). D'autres agents attendent une accessibilité à tous et des outils informatiques supplémentaires (téléphone, imprimante, réseau). Depuis avril 2021, le télétravail a été déployé au sein de la collectivité.

LES EFFETS DE LA CRISE PASSÉS AU CRIBLE DE LA MISSION PERFORMANCE



Entre mars et novembre 2020, les agents de la mission performance ont été mobilisés pour analyser les conséquences de la crise au sein des services.

Des questionnaires ont été envoyés aux managers et aux agents. Des temps d'échanges ont ensuite été mis en place avec les managers pour leur permettre d'améliorer la gestion de leur équipe, leur posture, ou animer des réunions à distance. Une évaluation de la gestion de la crise couvrant la période du premier confinement a été remise aux élus et aux organisations syndicales : elle visait à tirer des enseignements de la crise sanitaire et à lancer des pistes à explorer pour le futur. Parmi elles figurent notamment l'amélioration de la communication interne, la formation des managers aux outils de communication en ligne, ou encore la création d'un espace pour évacuer la décharge émotionnelle des équipes. D'autres initiatives, inédites, ont par la suite été menées : interviews et podcasts à la rencontre des agents déployés en renfort dans les Ehpad et en restauration scolaire, ou encore participation au documentaire « Le silence de l'innovation » commandité par le labo du CNFPT dans le cadre de la démarche « Riposte créative territoriale ».



UN NOUVEL HÔTEL COMMUNAUTAIRE LIVRÉ



Au premier trimestre 2020, les travaux ont commencé quartier Ferrié pour la construction d'un nouveau bâtiment destiné à relier l'actuel hôtel communautaire au bâtiment 52 qui se situe sur sa gauche. L'édifice rassemble désormais 200 agents venus de 3 directions différentes (DSIT, DRH, DGA - services urbains et infrastructures) auparavant dispersés sur 3 sites différents. L'idée est de moderniser le service public, améliorer les conditions de travail et permettre davantage de transversalité entre les services. À l'intérieur du bâtiment, des salles de formation, de co-working, et une salle de créativité ouvrent la possibilité aux agents d'œuvrer sur des projets de service et de mettre en place un travail créatif. Ce projet d'envergure d'un montant de 7 M€ aura nécessité 5 années d'études et de réalisation, ainsi que l'intervention de 16 entreprises.

LAVAL AGGLOMÉRATION AIDE AU FINANCEMENT DE LA MUTUELLE DE SES AGENTS



Depuis le 1^{er} janvier 2020, Laval Agglo participe à la protection sociale santé des agents. La labellisation est le mode de mise en œuvre qui a été retenu. Il consiste à verser une participation financière aux agents ayant souscrit le contrat de leur choix auprès d'une mutuelle dite labellisée (dont le caractère solidaire a été préalablement vérifié au niveau national). Les agents sont ainsi libres de souscrire un contrat auprès de l'organisme de leur choix. Les montants de cette participation varient selon le Traitement Brut Indiciaire (TBI) de l'agent. En 2020, la collectivité a participé à hauteur de 29 000 €.

Un budget maîtrisé dans un contexte de crise



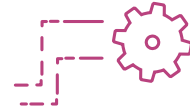
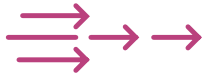
VERS UNE MAÎTRISE DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT



Conformément au Débat d'Orientation Budgétaire et prenant en compte une maîtrise des charges de fonctionnement, le budget de l'agglomération s'élève à 126 M€ de dépenses réelles dont 95 M€ en fonctionnement et 31 M€ en investissement. Laval Agglomération est parvenue à préserver sa capacité d'autofinancement et à maintenir une pression fiscale modérée dans le contexte très particulier de la crise sanitaire. Les dépenses liées à la pandémie se sont élevées à plus de 3 M€. Elles peuvent se classer en 4 catégories :

- > Les produits d'hygiène (299 k€).
- > Les aides économiques et aux usagers (2 229 K€).
- > Les annulations de loyers (103 K€).
- > La perte de la recette du versement Mobilité (350 K€).

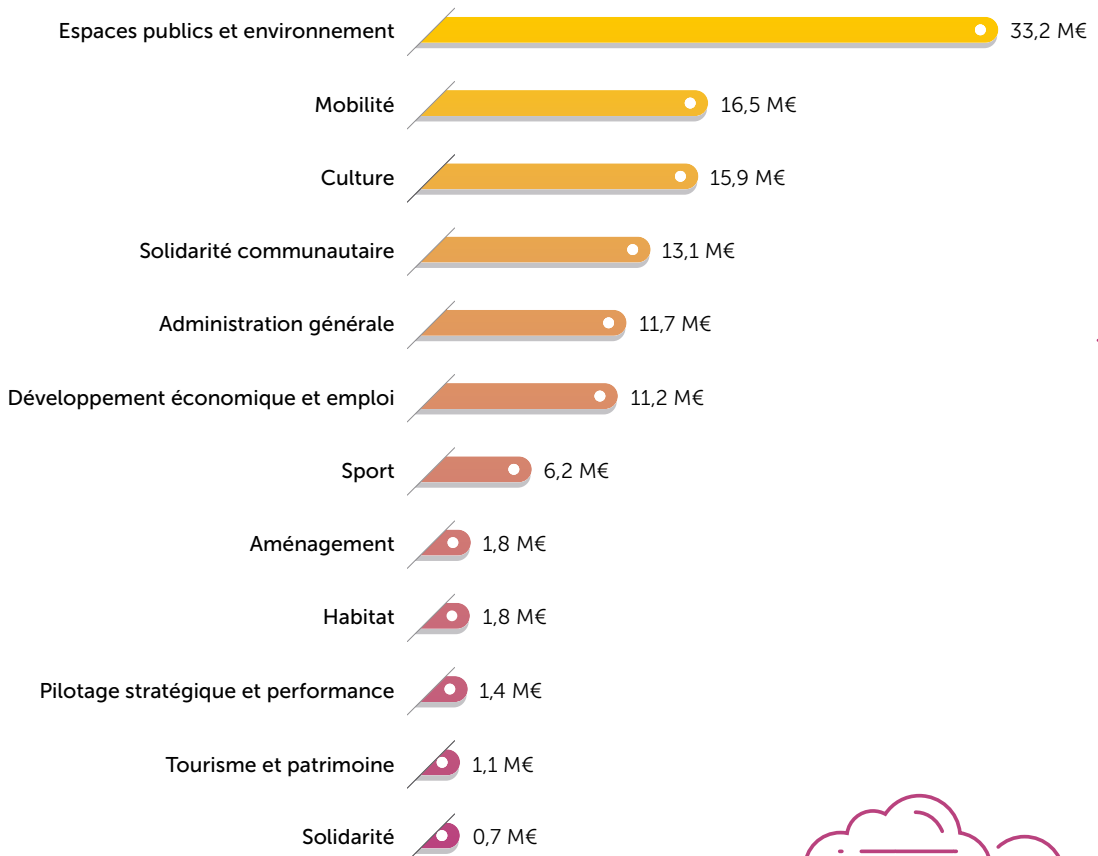
Le budget 2020 est marqué par un niveau élevé d'investissements à travers : la poursuite de la politique économique via l'aide à l'immobilier économique et un accompagnement des entreprises pendant la crise, la poursuite des études du Parc Grand Ouest et de la plateforme rail-route, les travaux de réhabilitation pour le bâtiment 52 destiné à accueillir les services de l'agglomération, les travaux du pôle culturel et les 3 terrains synthétiques.



EN CHIFFRES

En 2020,
le budget
de l'Agglomération
s'élève à **126 M€** de dépenses
réelles dont **95 M€**
en fonctionnement
et **31 M€**
en investissement.

EN 2020, LAVAL AGGLOMÉRATION A CONSACRÉ





Carte des 34 communes **P 60**

L'histoire de l'intercommunalité **P 62**

En chiffres **P 63**

Les compétences **P 66**

Le conseil communautaire **P 68**



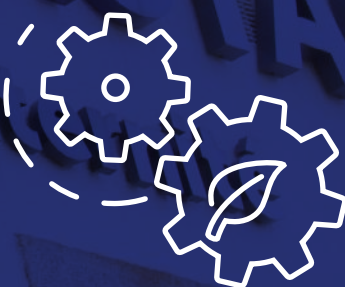
ANN





EXES

COMMUNAUTAIRE
Égalité • Fraternité



A LA MEMOIRE
DES OFFICIERS SOUS-OFFICIERS ET SOLDATS
QUI APRES AVOIR SERVI DANS CETTE
CASERNE, PARTIRENT AU COMBAT
SOUS LES DRAPEAUX DES 124^e ET 724^e RI
25^e RIT 117^e ET 317^e RI 115^e RI ET
TOMBERENT FACE A L'ENNEMI POUR QUE
LA FRANCE VIVE
1914 - 1918
1939 - 1945

34 communes

LAVAL
agglo

**LAVAL AGGLO, 34 COMMUNES,
117 000 HABITANTS**





Grandes dates



1963

Création du District urbain de Laval avec 9 communes : Bonchamp-lès-Laval, Changé, Entrammes, Forcé, Laval, L'Huisserie, Louverné, Montigné-le-Brillant et Saint-Berthevin. Elle évolue en Communauté de communes du Pays de Laval en 1993.

1965

Création du Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple (S.I.V.O.M) du Pays de Loiron (qui devient District en 1991).

1994

Montflours devient la 20^e commune de la Communauté de communes du Pays de Laval.

1999

Le District du Pays de Loiron devient Communauté de communes du Pays de Loiron. Les services s'installent à la Maison de Pays de Loiron-Ruillé, nouvellement inaugurée.

2002

La Communauté d'Agglomération de Laval prend le nom de Laval Agglomération.

2014

L'Hôtel communautaire de Laval Agglomération est aménagé : 1 place du Général Ferrié, à Laval.

2019

Laval Agglomération fusionne avec la Communauté de communes du Pays de Loiron, et se compose de 34 communes.





ÂGE DE LA POPULATION

37% moins de 30 ans



37,7% entre 30 et 60 ans



25,4% plus de 60 ans



EMPLOI

74,7% d'actifs dont 67,2% ayant un emploi



11% d'élèves, étudiants et stagiaires



8,3% de retraités



5,3% de chômeurs (zone d'emploi de Laval)



ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

11,5% Bac +2



8,5% Bac +3 ou +4



7,2% Bac +5 ou plus



34
communes

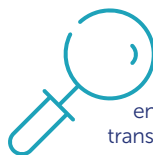


117 000
habitants



686 km²

6 280 ENTREPRISES



Au 31 décembre 2018 :

25,7%

en commerce de gros et de détail, transports, hébergement et restauration

21,3%

en activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien

13,4%

en administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale



MOBILITÉ



70 bus

(sites de dépôt, agence d'accueil et matériel d'exploitation)

300 vélos à assistance électrique

100 VéliTUL répartis sur 9 stations

40 km d'aménagements cyclables



ENVIRONNEMENT

69 000
bacs roulants

10
bennes pour la collecte
en porte à porte

375
points d'apport volontaire
(193 sites aériens et 182 sites enterrés)

10
déchetteries



42 500
abonnés en eau

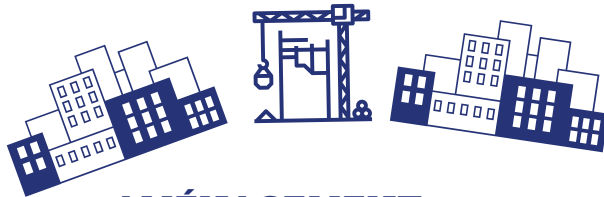
37 700
abonnés en assainissement

3 usines
de traitement de l'eau

2 000 km
de réseau d'eau potable

39
systèmes d'épuration

770 km
de réseau d'eaux usées



AMÉNAGEMENT

73 zones d'activités
représentant
plus de **1 000 ha**

77 km de voiries
2200 points lumineux

100 ha d'espaces verts

Foncier
Zone universitaire et
technopolitaine

Immobilier
Maison de la Technopole, Laval
Virtual Center, La Licorne, IPC
Laval, le « CERIUUM » (Le Mans
Université)



**Déploiement
de la fibre optique
Très Haut Débit (depuis 2012)
Entreprises et particuliers**

Objectifs :
raccordement à 100%
(fin 2020 ex-Laval Agglo
fin 2022 ex-Pays de Loiron)



FINANCES

Les budgets de Laval Agglomération

(budget principal, déchets, transports, eau, assainissement, zones d'activités et bâtiments économiques)



Transports



Déchets ménagers



Eau et assainissement



Parc de développement économique



Cité de la réalité virtuelle (Laval Virtual Center)



Terrains



Ateliers relais Pays de Loiron



Plateforme ferroviaire Saint-Berthevin



Bâtiments



Zone d'activités Pays de Loiron

• Investissements programmés en 2020 : **57 M€**

Maintenir un niveau élevé des investissements
Accompagner le développement du territoire
et soutenir l'économie

• Épargne brute : **23 M€**

• Capacité de désendettement : **3 ans**

(soit, en dessous du seuil d'alerte, qui est de 8 années)

La fiscalité des entreprises

(CFE - Cotisation Foncière des Entreprises & la CVAE- Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises)

- Produit 2020 de **26,5 M€**
 - Produit de **225 € par habitant** (moyenne des CA est de 175€)
 - Taux de CFE de **26,03 %** (moyenne des CA 26,50%)
- => **reflet de la dynamique économique locale**

La TEOM

(Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères)

- Produit 2020 de **8,3 M€**
- Produit de **70 € par habitant** (moyenne des CA est de 106€)
- Taux de **8,10 %** projeté en 2025

Recette dédiée au financement de la collecte des déchets

SOLIDARITÉ COMMUNAUTAIRE

- Participation aux investissements structurants des communes
(fonds de concours 2020-2023)
=> **2,9 millions sur 4 ans**
- Partage des ressources de Laval Agglomération via la **Dotation de Solidarité Communautaire**
=> **50% des ressources additionnelles de l'aglo** (produits fiscaux et dotations de l'état, au-delà de +2% d'évolution) sont réparties entre les communes.
 - Partage des ressources liées au développement communautaire (Taxe d'Aménagement et Foncier Bâti des communes)
- Compensation de la DGF pour les communes de Loiron, par l'ensemble des communes du territoire en fonction de leurs ressources



Les compétences



Les communautés d'agglomération exercent les compétences qui leur ont été transférées, soit par les communes membres, soit par la Loi, de manière obligatoire. Cependant, elles peuvent choisir des compétences optionnelles supplémentaires parmi une liste pré-définie. Les compétences de Laval Agglomération sont décrites dans les statuts ayant fait l'objet d'un arrêté préfectoral portant approbation, le 21 mai 2019.

7 COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

2 compétences obligatoires sans choix :

- > aménagement de l'espace (schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur, plan local d'urbanisme, document d'urbanisme),
- > développement économique (aménagement, gestion et entretien des zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire d'intérêt communautaire).

5 compétences obligatoires choisies parmi 7 :

- > la collecte et le traitement des déchets des ménages et déchets assimilés,
- > l'équilibre social de l'habitat (PLH, amélioration du parc immobilier bâti),
- > la Politique de la ville (diagnostic du territoire et définition des orientations du Contrat de ville ; animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale, programmes d'actions définis dans le Contrat de ville),
- > l'accueil des gens du voyage,
- > la gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI).

LE SAVIEZ-VOUS ?

L'agglomération peut en outre exercer des compétences que les communes lui transfèrent. Le conseil communautaire peut définir des compétences qui sont « d'intérêt communautaire », afin d'élargir le champ d'intervention de la communauté, en accord avec les communes membres.

7 COMPÉTENCES OPTIONNELLES

Parmi les compétences restantes, elle en a également conservé 7 :

- > Eau
- > Assainissement
- > Équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire
- > Gestion de France services
- > Voirie d'intérêt communautaire et parcs de stationnement
- > Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie
- > Action sociale d'intérêt communautaire



22 COMPÉTENCES FACULTATIVES

Celles-ci peuvent couvrir un champ d'intervention très varié suivant les décisions prises localement. Laval Agglomération a choisi d'exercer les compétences suivantes pour améliorer l'équilibre de son territoire :



Cycle de l'eau hors GEMAPI



**Aménagement
du territoire communautaire**



**Gestion des équipements
touristiques**



**Accessoires de voirie
communautaire
(éclairage public
et espaces verts)**



Espaces verts structurants



**Création et aménagement
du réseau des chemins
de randonnées**



**Aménagement
cyclable**



**Réseaux et services locaux
de communications
numériques**



**Incendie
et de secours**



**Mobilier urbain lié aux
transports**



**Enseignement supérieur,
vie étudiante, recherche,
transfert de technologie
et technologie
de la réalité virtuelle**



Gens du voyage



Hippisme



**Organisation et financement
de l'enseignement artistique
en matière de musique,
danse, théâtre et arts visuels
dans le cadre du conservatoire
communautaire**



Éducation à la nature



Sport



Emploi



Politiques contractuelles



Lecture publique



Formation et apprentissage



**Construction, gestion et
exploitation d'un crématorium**



**Participation aux
investissements
d'infrastructures routières
d'intérêt national, régional
ou départemental**

Le conseil communautaire



>> Laval Agglomération est présidée par Florian BERCAULT, Maire de Laval. Le Bureau communautaire est composé de 26 membres, le président, 15 vice-présidents et 10 conseillers communautaires délégués. Le Conseil communautaire compte 75 élus.



Florian BERCAULT
Président de Laval Agglo
MAIRE DE LAVAL

Quinze vice-présidents



Sylvie VIELLE
Habitat, logements et
rénovation thermique
MAIRE DE LOUVERNÉ



Nicole BOUILLON
Développement des
entreprises et de
l'économie sociale
et solidaire
MAIRE DU GENEST-ST-ISLE



Éric PARIS
Enseignement
supérieur, recherche
et vie étudiante
LAVAL



Yannick BORDE
Transition économique
et technologique
du territoire
MAIRE DE ST-BERTHEVIN



Isabelle FOUGERAY
Transports
et déplacements
MAIRE DE LA CHAPELLE-
ANTHENAISE



Nadège DAVOUST
Eau et assainissement
LAVAL



Gwénaél POISSON
Emploi et insertion
MAIRE DE
BONCHAMP-LÈS-LAVAL



Christine DUBOIS
Aménagements
durables et qualité
de vie
MAIRE DE LOUVIGNÉ



Bruno BERTIER
Ressources humaines
LAVAL



Patrick PENIGUEL
Habitat, logements et
rénovation thermique
MAIRE DE CHANGÉ





Louis MICHEL
Territoire zéro carbone,
agriculture et transition
alimentaire
MAIRE DE
ST-CYR-LE-GRAVELAIS



Céline LOISEAU
Sports
LAVAL



Christian LEFORT
Démocratie d'agglomération et partenariats territoriaux
MAIRE D'ARGENTRÉ



François BERROU
Finances
MAIRE DU
BOURGNEUF-LA-FORÊT



Fabien ROBIN
Déchets, recyclage et développement de l'économie circulaire
MAIRE DE PORT-BRILLET

..... **Dix conseillers communautaires délégués**



Bernard BOURGEAIS
Solidarités
et accès aux soins
MAIRE DE LOIRON-RUILLÉ



Jean-Pierre THIOT
Commande publique
et éco-citoyenneté
MAIRE DE L'HUISSERIE



Isabelle EYMON
Mobilités douces
LAVAL



Olivier BARRÉ
Transition commerciale
et artisanat
MAIRE DE
ST-JEAN-SUR-MAYENNE



Bruno FLÉCHARD
Politique culturelle
LAVAL



Marcel BLANCHET
Paysages
et biodiversité
MAIRE DE ST-GERMAIN-
LE-FOUILLOUX



Patrice MORIN
Politique de la ville
et gens du voyage
LAVAL



Julien BROCAIL
Énergies et lutte contre
le réchauffement
climatique
MONTFLOURS



Antoine CAPLAN
Rapporteur du budget
et cohérence du projet
d'agglomération
LAVAL



David CARDOSO
Dialogue social
MAIRE DE
PARNÉ-SUR-ROC

Le conseil communautaire

Les autres conseillers communautaires



Sébastien DESTAIS
AHUILLÉ



Anthony ROULLIER
BEAULIEU-SUR-LOUDON



Fabienne LE RIDOU
BONCHAMP-LÈS-LAVAL



Jean-Marc COIGNARD
BONCHAMP-LÈS-LAVAL



Damien RICHARD
BOURGON



Jean-Louis DEULOFEU
LA BRÛLATTE



Loïc BROUSSEY
CHÂLONS-DU-MAINE



Jocelyne RICHARD
CHANGÉ



Jean-Bernard MOREL
CHANGÉ



Jérôme ALLAIRE
ENTRAMMES



Annette CHESNEL
FORCÉ



Nicolas DEULOFEU
LA GRAVELLE



Anne-Marie JANVIER
L'HUISSIERE



Hervé LHOTELLIER
LAUNAY-VILLIERS



Marie BOISGONTIER
LAVAL



Lucie CHAUVELIER
LAVAL



Camille PETRON
LAVAL



Béatrice FERRON
LAVAL



Geoffrey BEGON
LAVAL



Caroline GARNIER
LAVAL



Georges POIRIER
LAVAL



Guillaume AGOSTINO
LAVAL



Marjorie FRANÇOIS
LAVAL



Georges HOYAUX
LAVAL



Catherine ROY
LAVAL



Paul LE GAL-HUAUMÉ
LAVAL



Marie-Laure LEMÉE-CLAVREUL
LAVAL



Kamel OGBI
LAVAL



Christine DROGUET
LAVAL



Sébastien BURON
LAVAL



Noémie COQUEREAU
LAVAL



Didier PILLON
LAVAL



Samia SOULTANI
LAVAL



Xavier DUBOURG
LAVAL



Marie-Cécile CLAVREUL
LAVAL



Vincent D'AGOSTINO
LAVAL



Isabelle MARCHAND
LAVAL



Pierrick GUESNÉ
LAVAL



Guy TOQUET
LOUVERNÉ



Gérard TRAVERS
MONTIGNÉ-LE-BRILLANT



Vincent PAILLARD
MONTJEAN



Mickaël MARQUET
NUILLÉ-SUR-VICOIN



Corinne SEGRETAIN
SAINT-BERTHEVIN



Pierre BESANCON
SAINT-BERTHEVIN



Christelle ALEXANDRE
SAINT-BERTHEVIN



Éric MORAND
OLIVET



Dominique GALLACIER
SAINT-OUEN-DES-TOITS



Michel PAILLARD
SAINT-PIERRE-LA-COUR



Michel ROCHERULLÉ
SOULGÉ-SUR-OUETTE



*Hôtel communautaire
1, place du Général Ferrié
CS 60809
53008 LAVAL Cedex*

02 43 49 46 47

laval-agglo@agglo-laval.fr

www.agglo-laval.fr